



SUCRE D'ORGE



Crèche intercommunale multi-accueil

Projet d'établissement



CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Table des matières

PREAMBULE	- 4 -
PROJET SOCIAL	- 5 -
BUT DU PROJET D'ETABLISSEMENT.....	- 7 -
Pour l'équipe	- 7 -
Pour l'enfant.....	- 7 -
Pour les parents.....	- 8 -
Pour les partenaires institutionnels	- 8 -
Pour les stagiaires	- 8 -
PROJET PEDAGOGIQUE	- 9 -
I. LES VALEURS PORTEES PAR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA CRECHE	- 9 -
Le respect	- 9 -
L'écoute et l'échange	- 9 -
La solidarité et l'entraide	- 10 -
La tolérance et l'ouverture d'esprit.....	- 10 -
La bienveillance	- 10 -
La verbalisation	- 10 -
II. LES OBJECTIFS VISES PAR L'EQUIPE	- 11 -
Sécurité physique et affective	- 11 -
Respect des rythmes de vie et des besoins de chaque enfant	- 11 -
Socialisation	- 12 -
Développement de l'autonomie et de la confiance en soi.....	- 12 -
PROJET EDUCATIF.....	- 13 -
I. La structure Sucre d'Orge	- 13 -
1. Missions et finalités de la structure	- 13 -
2. Présentation générale.....	- 13 -
3. Fonctionnement	- 13 -
<i>i. Règlement de fonctionnement</i>	<i>- 13 -</i>
<i>ii. L'équipe.....</i>	<i>- 13 -</i>
<i>iii. Règles d'hygiène et de sécurité.....</i>	<i>- 15 -</i>
II. L'aménagement de l'espace et des locaux	- 16 -
III. L'adaptation de l'enfant et de sa famille	- 20 -
1. L'adaptation: la première rencontre entre la famille et la structure.....	- 20 -
2. Les repères.....	- 21 -
<i>i. La référence</i>	<i>- 21 -</i>
<i>ii. Les repères spatiaux</i>	<i>- 23 -</i>
<i>iii. Les repères temporels</i>	<i>- 23 -</i>
<i>iv. Les rituels</i>	<i>- 23 -</i>
3. L'accueil quotidien.....	- 23 -
<i>i. L'arrivée et le départ</i>	<i>- 23 -</i>
<i>ii. Le temps des transmissions</i>	<i>- 24 -</i>
IV. L'organisation	- 24 -
1. Chez les Calissons	- 24 -
<i>i. Le sommeil</i>	<i>- 24 -</i>
<i>ii. Les repas.....</i>	<i>- 25 -</i>
<i>iii. L'hygiène: dans les trois sections.....</i>	<i>- 26 -</i>
<i>iv. L'éveil</i>	<i>- 26 -</i>
2. Chez les Roudoudous et les Pimousses.....	- 26 -
<i>i. Le sommeil.....</i>	<i>- 27 -</i>
<i>ii. Les repas</i>	<i>- 27 -</i>

iii.	<i>L'acquisition de la propreté</i>	- 28 -
iv.	<i>L'éveil et les activités</i>	- 28 -
v.	<i>Les sorties</i>	- 29 -
vi.	<i>Une journée type</i>	- 29 -
V.	L'alimentation	- 30 -
1.	<i>Elaboration des menus</i>	- 30 -
2.	<i>Confection des repas</i>	- 32 -
3.	<i>Le biologique et le local à la crèche</i>	- 32 -
VI.	La santé	- 32 -
1.	<i>Le médecin de crèche</i>	- 32 -
VII.	La place des familles	- 33 -
1.	<i>La relation triangulaire: parents-enfants-professionnels</i>	- 33 -
2.	<i>Le temps des rencontres</i>	- 33 -
3.	<i>Le Conseil de crèche</i>	- 34 -
4.	<i>La parentalité</i>	- 34 -
VIII.	Le travail institutionnel	- 35 -
1.	<i>Les réunions d'équipe</i>	- 35 -
2.	<i>Les réunions intergroupes</i>	- 35 -
3.	<i>Les analyses de la pratique</i>	- 35 -
4.	<i>Les partenariats avec la CAF de l'Yonne, le Conseil Départemental et la MSA</i>	- 36 -
5.	<i>Les formations du personnel</i>	- 36 -
6.	<i>La Commission Petite Enfance-Vie associative et culturelle</i>	- 37 -
7.	<i>Les intervenants et partenariats extérieurs</i>	- 37 -
8.	<i>Le relais caRAMel</i>	- 37 -
IX.	Les projets à venir	- 38 -
X.	Conclusion	- 39 -
Annexe		- 40 -

PREAMBULE

Le projet d'établissement a été élaboré par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et ce, durant 9 mois. Il répond aux orientations définies par la politique enfance jeunesse de la communauté de communes :

- S'adapter aux besoins diversifiés des familles : horaires atypiques, urgence, accueil régulier ou occasionnel
- Proposer un accueil de qualité aux enfants et à leur famille en privilégiant le bien-être et le respect des rythmes de l'enfant
- Encourager la participation des familles à la vie du Multi-accueil et valoriser les compétences parentales
- Accompagner, soutenir les familles dans leur fonction parentale
- Favoriser et renforcer le lien social en développant le partenariat du secteur Petite Enfance avec l'ensemble des services accueillant des familles et les prestataires institutionnels

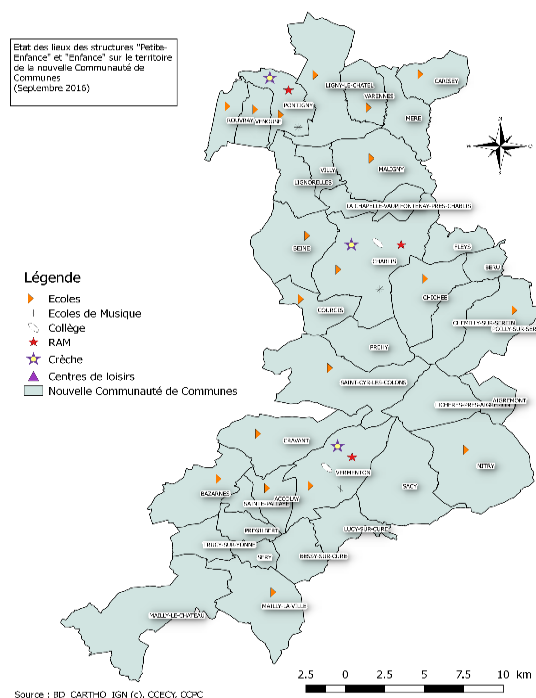


PROJET SOCIAL

Le champ d'action de l'établissement :

La crèche est ouverte à toutes les familles qui en formulent la demande, avec une priorité pour les familles résidant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs :

Aigremont, Bazarnes, Beine, Béro, Bessy-sur-Cure, Bois d'Arcy, Carisey, Chablis, La Chapelle- Vaupelteigne, Chemilly-sur-Serein, Chichée, Courgis, Deux Rivières (Accolay et Cravant), Fleys, Fontenay-près-Chablis, Lichères-près-Aigremont, Lignorelles, Ligny-le-Châtel, Lucy-sur-Cure, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Maligny, Méré, Nitry, Poilly-sur-Serein, Pontigny, Prégilbert, Préhy, Rouvray, Sacy, Saint-Cyr-les-Colons, Sainte-Pallaye, Sery, Trucy-sur-Yonne, Varennes, Venouse, Vermenton et Villy.



La politique enfance et jeunesse sur le territoire :

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs a pour compétence les "services à la population" :

Cette compétence a parmi ses objectifs :

- La gestion d'un centre intercommunal de loisirs sans hébergement et de centres relais.
- L'attribution des subventions aux associations pour leur fonctionnement ou leurs projets à vocation communautaire ponctuels ou exceptionnels, concernant un public jeune (0 à 18 ans))
- Mener des actions d'insertion envers les publics en difficulté
- La gestion d'une Ecole de Musique Intercommunale
- La gestion du temps périscolaire : Gestion et fonctionnement des haltes garderies périscolaires dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse ou tout autre dispositif similaire (par exemple les Nouvelles Activités Périscolaires). Le périscolaire comprend l'accueil de l'enfant le matin, le midi et le soir pour les écoles maternelles et élémentaires. Reste exclue la restauration scolaire qui demeure compétence communale.
- La création, l'extension, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des structures de garde permanente (crèche) ou ponctuelle (halte garderie, bébé bus) des enfants de 0 à 6 ans.
- Le transport

Diagnostic territorial :

A l'origine associative, la crèche a été reprise en régie autonome par l'ex Communauté de Communes entre Cure et Yonne depuis le 1^{er} juillet 2015.

La Communauté des Communes Chablis Villages et Terroirs compte 36 communes et 15769 habitants (INSEE, 2013). Elle se situe à proximité des deux bassins de vie et économiques importants que sont l'Avallonnais et l'Auxerrois.

Selon les données CAF et MSA, en 2016 on comptabilisait 145 naissances sur le territoire. En 2015, 322 enfants de moins de 6 ans étaient gardés par une assistante maternelle (274 familles avec enfants de moins de 6 ans employaient une assistante maternelle) et 160 enfants étaient inscrits en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif).

La communauté des communes Chablis Villages et Terroirs compte 107 assistantes maternelles. On dénombre ainsi environ 19 assistantes maternelles pour 100 enfants (moyenne départementale : 16,3).

Selon les données de la CAF, en 2015, les assistantes maternelles du territoire gardaient en moyenne 3,35 enfants (moyenne départementale : 3,3).

Le partenariat

Le territoire de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs compte de nombreuses structures avec lesquelles un partenariat pourra être établi :

- 1 Multi-Accueil « Arc-en-Ciel », à Chablis
- 1 Multi-Accueil Les petits Sereins », à Pontigny
- l'ALSH « Les Filous Futés », à Cravant
- l'ALSH du Chablisien, à Chablis
- l'ALSH Maison de l'enfant, à Pontigny
- l'ALSH de Carisey
- 2 écoles multisports, antennes à Chablis, Ligny-le-Châtel et Mailly la Ville
- 7 écoles maternelles sont recensées sur le territoire : Chablis, Deux-Rivières (Cravant), Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny, Rives de l'Yonne (Mailly-la-Ville) et Vermenton
- 4 bibliothèques/ludothèques à Chablis, Deux-Rivières (Cravant), Ligny-le-Châtel et Pontigny
- 2 relais d'assistantes maternelles, le relais des Etoiles à Chablis et Pontigny et le relais caRAMel, à Vermenton
- L'école de Musique, antennes à Chablis, Pontigny et Vermenton

Une crèche ouverte à tous

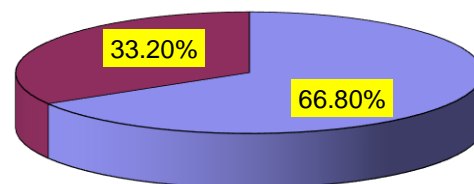
Nous veillons à garantir une égalité d'accès et de traitement à toutes les familles accueillies. Notre projet social vise à s'adapter à leurs besoins, dans le respect de l'enfant.

Notre volonté est de favoriser la conciliation vie professionnelle et vie familiale des parents par le fonctionnement en Multi-accueil.

Nous contribuons à l'éducation autour du « **Vivre-ensemble** » : l'accueil en collectivité est un vecteur de mixité sociale et la structure doit être un lieu où les différences ne sont pas stigmatisées. Notre structure oriente ses missions à la fois sur la socialisation des jeunes enfants mais également sur des actions favorisant la rencontre, l'échange et la relation avec et entre les familles.


L'accueil d'un enfant porteur de différences (handicap ou maladie chronique) est favorisé dès lors que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité. Son admission sera réalisée après accord du médecin de crèche. L'accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique se discute en équipe pluridisciplinaire.

Modes de garde utilisés par les parents



■ Assistante maternelle

■ Accueil collectif



Cet accueil sera réalisable à condition qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) soit rédigé et signé par le ou les titulaires de l'autorité parentale. Le décret N° 2010-613 du 7 juin 2010 encadre la visite d'admission pour un enfant présentant un problème de santé qui requiert une attention particulière (allergie, handicap physique etc).

L'accès à la structure d'un kinésithérapeute ou autre professionnel dans le cadre d'une prescription médicale sera possible mais nous encouragerons un accueil en dehors des temps de soin.

Les actions en faveur de l'intégration sociale et professionnelle

La décision d'admission en crèche ou du refus est du ressort du comité d'attribution des places qui statue sur les demandes de pré-inscriptions en fonction de critères inscrits au sein du règlement de la commission d'attribution des places. Une grille avec des critères de plusieurs ordres permet de statuer selon un principe de neutralité. La crèche attribue des points supplémentaires aux enfants des bénéficiaires de certaines prestations sociales (RSA, allocation de parent isolé, allocation de solidarité spécifique...). Elle accompagne ainsi les parcours d'insertion sociale et professionnelle, permettant aux bénéficiaires de trouver un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement qui leur sont proposées.

BUT DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Ce projet est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer mais il permet également à l'enfant de se sentir sécurisé à travers la cohérence qu'il apporte au quotidien. Enfin, pour les parents il apporte un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile et la structure.

Pour l'équipe

Ce projet d'établissement 2016/2017 doit permettre à l'équipe nouvellement constituée de se rassembler autour d'un travail commun de réflexions sur leurs pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants.

Ce document peut être utilisé régulièrement, notamment lors des réunions d'équipes concernant le fonctionnement et l'accompagnement éducatif.

Les réalités du terrain (effectifs et âges des enfants accueillis en fonction des années, effectif des professionnels, besoins particuliers des familles, etc...) pourront nécessiter une adaptation et un réajustement dans les grandes lignes de ce projet.

Pour l'enfant

Ce projet lui donne un cadre cohérent et commun avec ses camarades, lui apportant sécurité physique et affective. Il favorise son bien-être, son équilibre, son développement harmonieux et son intégration dans un milieu collectif.

Ainsi, ce projet doit garantir que tous les enfants accueillis seront accompagnés au quotidien, selon les mêmes axes éducatifs prioritaires défendus par tous les professionnels.



Le projet offre une cohérence dans les soins prodigués, dans les limites et les interdits posés en collectivité, dans le déroulement des temps forts de la journée d'un jeune enfant, mais aussi et surtout dans le regard et les mots bienveillants qui doivent être portés à ces derniers pour les accompagner sur le « chemin du grandir ».

Pour les parents

Ce projet présenté aux parents lors de l'inscription de leur enfant, les informe du cadre de ce Multi-Accueil.

En les associant à la réflexion de l'accueil de leur enfant au quotidien, les parents deviennent également acteurs du projet éducatif. La source d'échanges quotidiens permet à l'équipe de prendre en compte les savoirs des parents et de contribuer à maintenir une alliance éducative. Ces échanges permettront, en tant que professionnels d'une collectivité, d'assurer au plus près une continuité éducative entre les deux lieux de vie, souvent très rassurante pour l'enfant.

Pour les partenaires institutionnels

Ce projet peut leur permettre de saisir les données à prendre en compte lors de l'établissement de projets partenariaux, afin de comprendre les complexités du travail au sein de la structure d'accueil petite enfance Sucre d'Orge.

Il fait aussi prendre conscience de la responsabilité qu'assume l'équipe des professionnels à travers leurs actes éducatifs au quotidien, participant aux fondements de l'adulte de demain, pendant les premières années de la vie de l'enfant.

Pour les stagiaires

Ce projet peut être un support dans leur période d'observation et de prise de connaissance des lieux et des différents « acteurs » du Multi Accueil. Il peut aider les stagiaires à comprendre les pratiques des professionnels et favoriser ainsi leur intégration, le bon déroulement de leur stage et l'atteinte des objectifs fixés.

PROJET PEDAGOGIQUE

Les valeurs et les objectifs définis au sein de ce projet doivent permettre de donner du sens aux actes de tous les professionnels, réalisés par la suite, auprès des enfants et des familles accueillies.

I. LES VALEURS PORTEES PAR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA CRECHE

Les valeurs des professionnels à Sucre d'Orge sont les convictions éducatives qu'elles ont choisi de porter au sein de l'établissement dans leur façon d'observer, d'intervenir, dans les relations qu'elles tissent avec les enfants, avec les parents et entre elles.

Les valeurs reflètent les choix sociaux, moraux, éthiques des professionnels exerçant au sein de la crèche ainsi que ceux des élus. Pour pouvoir faire ressortir l'unicité de l'équipe il est apparu important de se limiter à celles qui guident et inspirent le plus les professionnels.

Le respect

Le respect fait référence en premier lieu à la valeur d'une personne. Au sein de la crèche Sucre d'Orge, c'est un sentiment qui porte à traiter toutes personnes avec certains égards.

Le respect, c'est notamment la clé des interactions de l'enfant. L'enfant apprend à se respecter lui-même pour ensuite respecter l'autre. Le principe d'unicité est également associé à la valeur de « respect » : c'est l'idée d'accorder de l'importance aux caractéristiques et besoins particuliers de chaque enfant. Tous les professionnels qui accompagnent l'enfant dans ce cheminement tendent à être à l'écoute des besoins de l'enfant, de son rythme et de ses intérêts, ainsi qu'à ceux du groupe en entier. *Par exemple, l'équipe de la crèche Sucre d'Orge est particulièrement attentive au respect du rythme de chaque enfant à travers ses heures de repas, ses heures de couchers etc...* L'enfant apprenant par imitation, l'acquisition du respect passe aussi par le fait que l'adulte honore la parole donnée, qu'il y ait une cohérence entre ce que l'on dit et ce que l'on fait.

Le respect peut s'appliquer à soi, aux autres mais aussi au matériel, à la nourriture, ou encore aux locaux. *Par exemple, le respect des jouets, nous apprenons aux enfants à ne pas jeter les jouets mais à les poser délicatement.*

L'écoute et l'échange

A Sucre d'Orge, l'écoute et l'échange sont les outils nécessaires pour que chacun se sente considéré et compris. Ces derniers conditionnent et favorisent la bonne prise en charge des enfants. Ils permettent d'installer une relation de confiance entre les familles, les enfants et les professionnels.

Les professionnels démontrent de l'empathie dans leur écoute et leurs échanges avec les enfants et les parents. Ainsi, elles veillent à établir une relation saine et constructive avec eux, à tenir compte de leurs attentes et à partager leurs idées, leurs suggestions dans l'intérêt des enfants.

« On donne de la force aux enfants quand on reconnaît leurs émotions », Haim Ginott



La solidarité et l'entraide

La crèche Sucre d'Orge souhaite générer une ambiance familiale qui invite à s'impliquer, à permettre à chaque personne d'avoir un rôle complémentaire aux autres et œuvre dans un esprit d'équipe et de solidarité. *Exemple : les agents doivent s'entraider, une personne référente d'un groupe peut être amenée à aider l'autre groupe.*

Les professionnels ont la conviction que l'enfant se développe harmonieusement s'il existe un climat de coopération et d'harmonie entre tous. Celui-ci s'adapte plus facilement à un environnement où les relations humaines sont établies, reconnues et omniprésentes entre les personnes qui l'entourent.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. », Françoise Dolto

La tolérance et l'ouverture d'esprit

Les professionnels de la crèche Sucre d'Orge sont sensibilisés sur les différentes cultures, valeurs et différences socio-économiques des parents. C'est pourquoi, ils pratiquent au quotidien une attitude de tolérance, d'acceptation de la différence et ont la volonté constante de ne pas porter atteinte à une personne, à une chose ou à une idée, ne pas être dans le jugement. Ainsi, l'accueil à la crèche Sucre d'Orge est pensé de sorte à recevoir toute personne telle qu'elle est, en souhaitant à tous la bienvenue. Apprendre à vivre avec les différences, s'ouvrir aux autres sont des valeurs essentielles à transmettre aux citoyens de demain.

La bienveillance


La bienveillance en crèche, c'est avant tout aller à l'encontre de ce que l'on appelle les « douces violences ». Ces dernières sont tous ces petits gestes qui peuvent paraître anodins mais qui sont une vraie source d'inconfort et d'insécurité affective pour l'enfant : lui enlever sa tétine sans le prévenir, lui mettre un bavoir sans le lui dire, le changer tout en parlant à sa collègue, porter un jugement envers lui. En tant que professionnels de la petite enfance, nous contribuons en partie à la création du patrimoine affectif de l'enfant. Nous devons donc être attentifs à chaque geste, chaque parole, chaque comportement.

L'éducation bienveillante aide à la construction d'un adulte épanoui, elle est la clé de l'estime et de la confiance en soi. Avec cela vient l'écoute, évoquée un peu plus haut, essentielle à l'éducation bienveillante. Laisser s'exprimer l'enfant ne veut pas dire qu'il peut tout dire ou tout faire, l'adulte est là pour répondre à ses interrogations, le guider sans le contraindre, poser des limites sans les imposer.

Enfin, ne pas juger l'enfant en tant que personne mais ne juger que ses actes est primordial. Par exemple lorsqu'un enfant frappe l'un de ses camarades, nous ne lui disons pas « Tu es méchant » mais « Il ne faut pas frapper car ça fait mal. Si tu souhaites exprimer ton mécontentement, tu peux l'exprimer différemment ». La bienveillance est avant tout une question d'attention portée à l'enfant, de considération et d'écoute.

La verbalisation

La verbalisation est un mode de communication orale. La communication verbale est le fait de communiquer par la parole, des mots et des phrases. Il s'agit de s'adresser à l'enfant en tant que personne à part entière. L'enfant est attentif à nos paroles et même si il ne parle pas en retour, il comprend ce qu'on lui dit, ce qui se passe ou ce qu'on attend de lui. Cela va lui permettre de comprendre la situation qu'il vit actuellement ou qu'il va vivre prochainement.



La parole est une indication importante que nous donnons à l'enfant. Il peut alors anticiper ce qu'il va se passer. C'est le fait d'exprimer à l'oral ce qu'on a l'intention de faire. La verbalisation peut ainsi apaiser les angoisses et rassurer l'enfant lors de situations difficiles ou déstabilisantes. Elle sert également à expliquer à l'enfant pourquoi nous faisons telle ou telle chose ou pourquoi nous réagissons de telle ou telle façon afin que l'enfant puisse comprendre.

La verbalisation permet aussi de donner du vocabulaire à l'enfant, qu'il va petit à petit comprendre, assimiler et par la suite, utiliser. Pour les enfants privés de langage oral ou n'ayant pas encore acquis la parole, nous proposons un ensemble de pictogrammes disposés sur les cahiers de liaison, les casiers, les lits, les murs, dans le réfectoire etc. A titre d'exemple, le lavage bucco-dentaire est décrit par plusieurs supports visuels. L'équipe Sucre d'Orge est ouverte à la communication alternative. Les différents outils existants permettent ainsi à ces enfants de s'intégrer et d'interagir avec l'environnement qui les entoure tout en favorisant leur développement personnel.

II. LES OBJECTIFS VISES PAR L'EQUIPE

Les objectifs définissent les lignes directrices pédagogiques choisies par l'équipe. Ils montrent ce qu'ont choisi d'apporter et de transmettre les professionnels aux enfants accueillis et à leur famille. Ils doivent être connus, compris, pensés, véhiculés et visés par l'ensemble des professionnels de la crèche Sucre d'Orge.

Sécurité physique et affective

Tout nourrisson a besoin d'être entouré, physiquement et psychiquement pour se construire. Pour ce faire l'enfant a besoin de repères visuels, temporels et humains. Les repères, la régularité, la disponibilité et la confiance l'aideront à se séparer momentanément de sa famille et à grandir. Les jeunes enfants nécessitent une surveillance accrue des adultes. L'accompagnement au quotidien, le règlement de fonctionnement, une surveillance de la santé et de l'hygiène constituent un cadre propice à cette sécurité.

Les règles et limites sont posées et expliquées aux enfants. Quand certains jeux sont interdits pour des raisons de confort ou parce qu'ils sont dangereux, une autre manière de faire est proposée à l'enfant pour répondre à ses besoins. Les professionnels veillent à gérer les conflits, l'énerverment et les pulsions au sein du groupe d'enfants. Quelques règles et limites fermes garantissent un environnement sécurisant.

Respect des rythmes de vie et des besoins de chaque enfant

A Sucre d'Orge, respecter le rythme de l'enfant passe par :

- La prise en compte du caractère unique de chaque enfant, de ses besoins spécifiques et de son rythme propre, différent de celui des adultes
- La mise en place d'une organisation qui permette à chaque enfant de vivre à son rythme
- La découverte, l'enfant fait ses propres apprentissages les uns après les autres (développement moteur, capacité de réflexion, acquisition du langage)
- La coopération et non la compétition des enfants entre eux
- L'accompagnement de l'enfant pour l'aider à trouver son rythme
- L'apprentissage du « non », savoir dire « non » à certaines de ses demandes quand elles sont contraires à ses besoins



Socialisation

La socialisation est le respect des autres et des règles de vie. L'échange, le partage, la prise en compte de l'autre, l'envie d'avoir des échanges satisfaisants en sont des expressions. Au départ, l'enfant n'est pas sociable. L'expérimentation est nécessaire, l'enfant a besoin de se confronter aux autres.

La place de l'adulte est essentielle : il humanise les relations par des mots. Il met du sens dans ce que l'enfant ressent et lui propose un autre mode relationnel par rapport au corporel. Le langage permet à l'agressivité de diminuer.

L'adulte amène l'enfant à s'exprimer, il donne du sens aux signaux de l'enfant.

Les qualités relationnelles avec les adultes favorisent la qualité relationnelle avec les pairs. L'ouverture vers l'extérieur et une possibilité de créer des liens contribueront à la socialisation de l'enfant.

Développement de l'autonomie et de la confiance en soi

L'autonomie, c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. C'est aussi amener l'enfant à faire ses propres choix. L'autonomie c'est aussi faire siennes les règles de la société.

L'autonomie est à relier aux cadres, limites, frustrations. C'est l'acceptation du renoncement à certains désirs immédiats.

Favoriser l'autonomisation de l'enfant, c'est l'amener à avoir conscience de soi. Pour cela il faut qu'il puisse se séparer et sortir de la relation fusionnelle qui l'unit à ses parents au tout début de sa vie. L'acquisition du «non», puis du «moi» et enfin du «je» signe cette évolution. Pour l'aider dans ce processus, il faut le nommer, lui parler directement, s'adresser à lui individuellement. La conscience de soi, puis la confiance en soi guident l'enfant vers l'estime de soi. Il est important que l'enfant ait envie de grandir, de faire seul et de prendre des initiatives. En expliquant à l'enfant ce qui lui est fait, on lui permet d'anticiper et de répondre à sa manière, en participant. Par manque de temps, parfois, l'adulte fait à sa place. Prendre le temps d'observer l'enfant permet de suivre son évolution. Des propositions de son niveau ainsi que le droit de refuser, voire de régresser aident l'enfant dans son autonomisation.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est la traduction concrète du projet pédagogique dans la pratique quotidienne. Il est garant d'une harmonisation des pratiques entre tous les professionnels.

I. La structure Sucre d'Orge

1. Missions et finalités de la structure

La crèche Sucre d'Orge est une structure intercommunale d'accueil du jeune enfant. Elle a pour vocation d'offrir un accueil à des enfants, de l'âge de 10 semaines jusqu'à la fin de la première année de scolarité en maternelle.

Notre établissement a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions d'épanouissement, de sécurité et d'hygiène, les enfants dont les parents recherchent un mode d'accueil collectif favorisant le développement harmonieux et l'acquisition de l'autonomie. A travers la réalisation du projet d'établissement, la CCCVT et les professionnels de la crèche Sucre d'Orge souhaitent promouvoir certaines valeurs citées en amont.

2. Présentation générale

Le Multi-accueil Sucre d'orge est un établissement disposant d'une capacité d'accueil de 22 places agréées. Les enfants sont accueillis dans des sections en fonction de leur niveau de développement : Calissons, Roudoudous puis Pimousses.

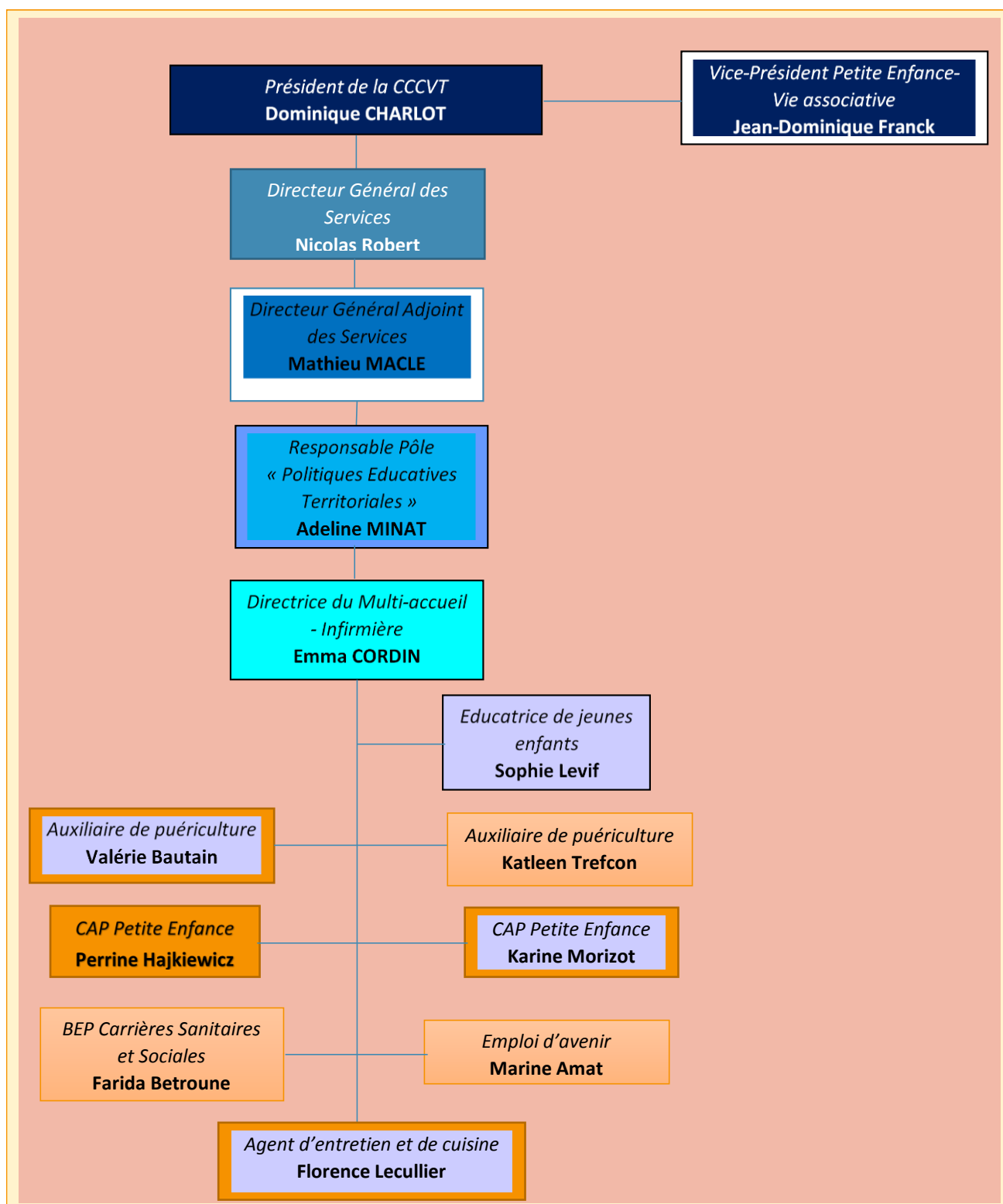
La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, sauf jours fériés. Elle ferme 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An et 3 semaines au mois d'août.

3. Fonctionnement

i. Règlement de fonctionnement

Notre établissement est régi par un règlement de fonctionnement validé par le Conseil Départemental de l'Yonne, la Caisse des Allocations Familiales de l'Yonne et après délibération de la 3CVT au regard de ses compétences « Petite Enfance - Jeunesse ». Il sera remis et expliqué aux familles lors de l'inscription. Ce dernier devra être approuvé et signé par les parents avant tout accueil de l'enfant. En cas d'éventuels litiges, la directrice s'appuiera sur le règlement ; son respect sera donc incontournable.

ii. L'équipe



L'équipe pluridisciplinaire de la crèche Sucre d'Orge est composée de neuf personnes. Tous les professionnels exerçant auprès des enfants sont titulaires d'un diplôme requis pour travailler dans une structure d'accueil petite enfance.

Chaque membre de l'équipe connaît ses fonctions et ses missions attribuées au moment de la prise de poste.

- La directrice-infirmière travaille sur deux plans. Une grande partie de son temps est consacrée à la mise en œuvre d'un service de qualité envers les enfants et les familles. Elle est chargée de la direction et de l'organisation du fonctionnement de l'établissement. Cela passe par l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement, l'organisation du travail et l'encadrement des membres de l'équipe pluridisciplinaire, la procédure d'inscription, les rencontres avec les parents, la gestion administrative et financière de la structure etc. La seconde partie de son temps de travail est auprès des enfants. Elle participe à la prise en charge globale des enfants au même titre que les autres professionnels. Infirmière de formation, elle est chargée du suivi médical et de l'application des protocoles médicaux, en collaboration avec le médecin de crèche. Elle est responsable de la mise en œuvre du respect des règles d'hygiène et de sécurité du Multi-accueil.
- L'éducatrice de jeunes enfants veille au développement global de l'enfant : psychomoteur, cognitif, affectif et social. Elle est garante du respect de l'enfant dans son individualité ainsi que de son respect en collectivité. Elle assure un rôle important dans l'impulsion de la dynamique d'équipe. Une de ses missions principales consiste en l'élaboration et en l'application du projet d'établissement de la structure. Elle assure la continuité de direction. L'éducatrice anime des réunions d'échanges avec l'équipe mais aussi des réunions thématiques en direction des parents.
- Les auxiliaires de puériculture assurent une prise en charge globale des enfants accueillis et veillent à leur sécurité et à leur bien-être, en collaboration avec l'équipe. Elles participent à l'application quotidienne des objectifs et des actions contenus dans le projet d'établissement. Ces professionnelles répondent de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant sur le plan physique, moteur, affectif et relationnel, avec bienveillance.
- Les aides maternelles contribuent à assurer une prise en soin globale des enfants, en collaboration étroite avec les auxiliaires de puériculture. Leurs missions sont les mêmes que les auxiliaires de puériculture mais elles agissent sous couvert de ces dernières, de l'éducatrice de jeunes enfants et de la directrice.
- L'aide maternelle à mi-temps à la crèche, travaille également en qualité d'animatrice du relais CaRAMel et du Guichet Unique.
- L'agent d'entretien et de cuisine a une double mission. Elle assure l'entretien des locaux intérieurs et du linge dans sa fonction d'agent de service. Elle élabore les menus avec la directrice, effectue les commandes, assure la traçabilité des aliments et confectionne les repas dans sa fonction de cuisinière.

Un système de parrainage-tutorat a été mis en place afin d'accueillir les nouveaux salariés. La directrice de la structure confie à un membre de l'équipe la mission d'accueillir, d'intégrer et de former à son poste de travail, un nouvel employé, sous couvert de l'accord au préalable du tuteur et du parrain.

Essentielle, cette fonction de parrain et de tuteur doit permettre à la nouvelle recrue de devenir opérationnelle dans les meilleurs délais. Cette mission prend fin au terme de la période d'essai.

Les plannings de l'équipe sont établis par la directrice. Un roulement sur trois semaines est en place afin de garantir une égalité entre tous. Une semaine A en horaires de matin, 7h30-14h30, une semaine B en horaires de journée, 9h-17h et une semaine C en horaires de soir, 11h30-18h30. Les agents exercent par « binôme », l'un référent du groupe des Calissons et l'autre référent du groupe des Roudoudous-Pimousses. Deux personnes travaillent sur les deux groupes, toujours par roulement.

Le référent des groupes peut changer au terme de l'année scolaire afin de suivre les enfants tout au long de leur accueil à la crèche.

iii. Règles d'hygiène et de sécurité

- Les règles d'hygiène :

Les locaux, les jeux ainsi que les jouets sont adaptés au public accueilli dans la structure et respectent les normes inhérentes aux établissements d'accueil du jeune enfant. Ils sont désinfectés régulièrement par l'équipe. Le linge de toilette et de lit est entretenu par l'agent polyvalent quotidiennement suivant un protocole respectant les normes en vigueur.

L'entretien de la structure est réalisé par l'agent polyvalent, chaque jour, selon un plan d'hygiène et de désinfection établi par la directrice.

Une traçabilité permet de suivre le bon déroulement et le respect de l'hygiène au sein de la crèche.

- Les règles de sécurité :

En tant qu'usagers ayant accès à l'établissement, vous êtes garants de la sécurité des enfants le fréquentant. Quelques règles sont donc à respecter par tous. Elles sont rappelées dans le règlement de fonctionnement.

L'équipe est soumise à des exercices annuels de formation aux premiers gestes de secours et à un exercice d'évacuation de la crèche.

Suite à la parution de la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, les mesures à prendre dans le cadre du plan « Vigipirate renforcé » se sont vues renforcées. Dans ce cadre, Sucre d'Orge a fait le choix de publier un arrêté préfectoral portant sur le renforcement de la sécurité au sein de notre Multi-accueil intercommunal auquel viennent s'ajouter les mesures récentes de la circulaire ministérielle. Les points à retenir sont les suivants :

- Existence d'un protocole écrit de « mise en sûreté », suivi d'un exercice annuel validant ce dernier
- Ne pas stationner aux abords de la structure, devant le porche, même temporairement
- L'ouverture à distance du portail ne se fait que si la personne qui se présente est connue du personnel
- Seul le personnel est habilité à avoir le code d'accès
- Installation prochaine d'un visiophone
- Les sacs volumineux (type valise, sac à langer) ne sont pas acceptés
- La directrice et le directeur général adjoint des services sont autorisés à ouvrir les sacs pour les contrôler visuellement

II. L'aménagement de l'espace et des locaux

Un travail sur l'aménagement de l'espace est régulièrement effectué afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Il peut être fait en fonction d'un projet particulier, suivant les périodes de l'année, suivant l'âge des enfants....

Les espaces de jeux ne sont pas fixes, tous les coins d'éveil sont interchangeables et évolutifs. L'objectif principal est de permettre aux enfants d'évoluer librement dans l'espace de vie afin d'éveiller leur sens et de faciliter leur exploration de l'espace. Les enfants évolueront dans chaque espace selon leur propre développement. Les deux groupes n'auront pas d'âge bien défini. Les enfants que l'on estimera « prêts », compte tenu de leur stade de développement (psychomoteur, sommeil, autonomie...), pourront éventuellement passer dans le groupe des plus grands en fonction des places disponibles et d'autres circonstances propres à la structure.

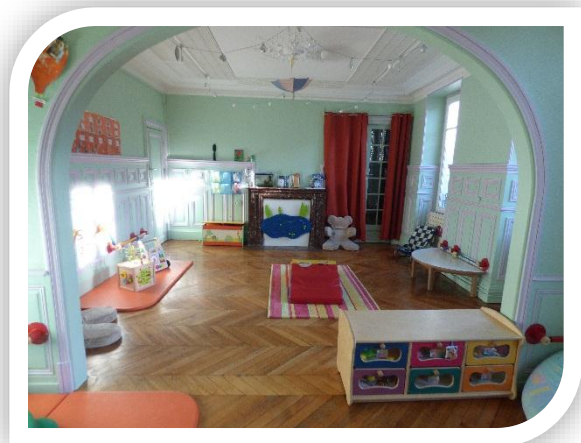
Le passage du groupe des « Calissons » au groupe des « Roudoudous-Pimousses » se fera en douceur et progressivement. Les parents en seront avertis afin de préparer leur enfant à ce changement qui pourra être source de perturbation les premiers jours.

A l'intérieur :

- **Un hall d'accueil** où sont disposés des casiers nominatifs et un point information. Chaque enfant se verra attribuer un symbole qu'il retrouvera sur son casier, son lit et son cahier de liaison.



➤ Un espace « bébés-Calissons » avec son dortoir et sa salle de change



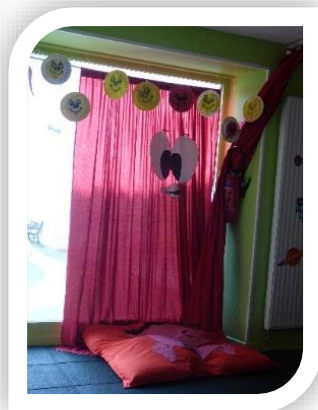
Le dortoir des Calissons



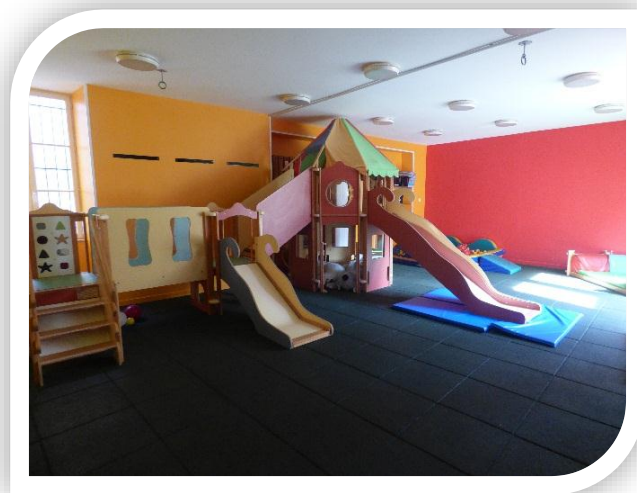
➤ Chaque pièce communique grâce à des espaces de transition aménagés



- **Un espace « moyens-grands / Roudoudous-Pimousses »** où sont mis à disposition divers jeux, avec son dortoir et sa salle de change



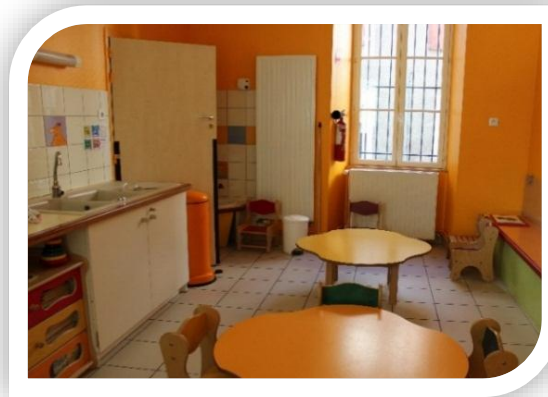
- **Une salle de motricité avec une structure adaptée**



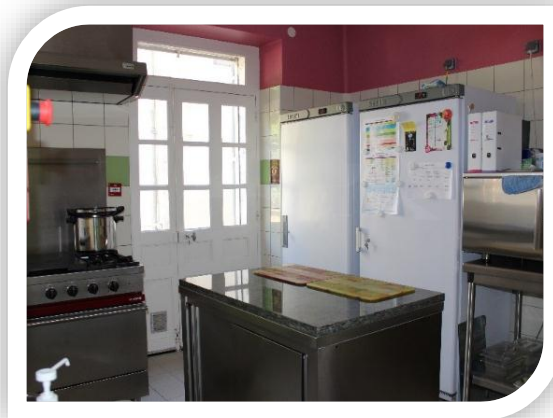
- **Une salle principalement destinée aux jeux d'eau et aux travaux artistiques**



➤ **Un réfectoire**



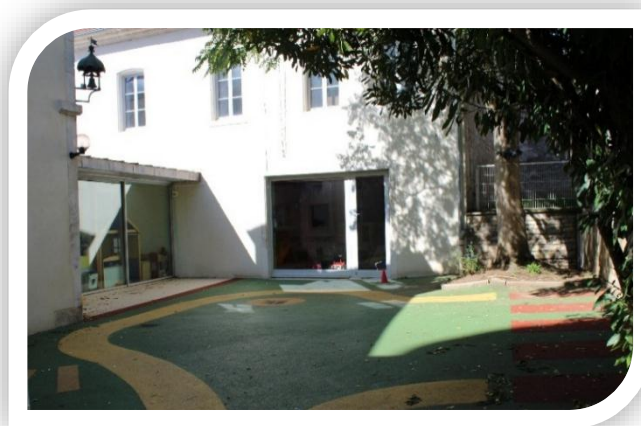
➤ **Une lingerie et une cuisine**



➤ **Un bureau central**

Les espaces extérieurs :

- **Une terrasse**
- **Une cour** avec un sol amortissant où les enfants peuvent utiliser des porteurs, vélos, tracteurs....



- **Une aire de jeux** équipée d'une structure, d'un tourniquet, d'un bac à sable, d'une balançelle et d'un vis-à-vis



- **Un espace aquatique** adapté aux enfants




III. L'adaptation de l'enfant et de sa famille

L'accueil est un moment important afin de se familiariser à de nouveaux lieux que l'enfant et ses parents ne connaissent pas. Pour apprendre à connaître progressivement l'environnement de la crèche et les nouveaux visages, nous proposons à l'enfant et sa famille, une première rencontre suivie d'une période d'adaptation.

1. L'ADAPTATION : LA PREMIERE RENCONTRE ENTRE LA FAMILLE ET LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'inscription de l'enfant permet à la famille de rencontrer une première fois la directrice, les professionnels mais aussi l'environnement de la crèche. Les parents seront invités à prendre connaissance du fonctionnement de l'établissement et à visiter les locaux, ce qui leur permettra d'appréhender les nouveaux lieux. Avec la directrice, les parents pourront échanger sur leurs besoins de garde, sur les habitudes de l'enfant et éventuellement sur leur histoire de vie. Cette première rencontre va permettre aux parents d'être rassurés et de mettre un visage sur les professionnels qu'ils seront amenés à côtoyer. Il s'agit aussi de créer avec la famille un lien de confiance qui favorisera la future séparation afin que l'accueil se passe le plus sereinement possible.

Suite à son admission, l'accueil de l'enfant débute par une période d'adaptation. La date sera fixée lors de l'entretien d'admission avec la directrice. Cette période s'effectuera en deux phases, sur deux semaines, une en présence des parents et l'autre où l'enfant fera ses



premiers débuts à la crèche, accompagné de son référent. La période d'adaptation est un moment d'échanges, le planning qui est proposé est modulable suivant les besoins de l'enfant et les contraintes éventuelles des parents. Le référent proposera des créneaux horaires facilitant l'adaptation et ne perturbant pas le fonctionnement général de la crèche. La participation des parents est indispensable.

Lors de l'adaptation, nous remplirons une feuille qui nous permettra de recueillir les informations que les parents nous fourniront à propos de leur enfant (habitudes de sommeil, prise de repas, produits utilisés pour le change, développement et éveil...).

Les objectifs de l'adaptation :

- Essayer de connaître le mieux possible l'enfant : rituels, rythmes, besoins, comportement, ceci grâce à l'observation et aux échanges avec les parents.
- Aider le groupe à laisser une place au nouveau : être nouveau, ce n'est pas simple, mais pour les anciens, accepter un nouveau camarade, c'est aussi une démarche qui mérite d'être accompagnée.
- Aider le nouveau venu et sa famille, de façon progressive : à s'intégrer au groupe, à se faire une place, à investir le lieu, à vivre au mieux la séparation (en encourageant l'expression des émotions, en acceptant sans jugement les réactions et attitudes), à comprendre les règles de vie du groupe, les rituels de fonctionnement.
- Soutenir les parents dans cette phase sensible de la séparation : en leur accordant du temps, en les écoutant, en les rassurant sur leurs propres capacités et celles de leur enfant à s'adapter, sur les capacités de l'équipe pluridisciplinaire à s'occuper de l'enfant.

Un livret synthétisant le déroulement de l'adaptation sera donné lors de l'entretien d'admission. Le premier jour de l'adaptation, le référent de l'enfant remettra un cahier de liaison, il fera le lien entre la crèche et la maison. Les parents pourront y inscrire leurs questions, leurs interrogations, leurs craintes.

2. LES REPERES

La mise en place de repères permet de sécuriser l'enfant afin qu'il puisse s'adapter à une situation nouvelle ou déstabilisante. Les principaux repères de l'enfant sont ses parents. La crèche est un lieu qu'il connaît peu et qui ne lui est pas familier. Les repères permettent également à l'enfant de faire face à une situation inconnue.


A Sucre d'Orge, nous mettons en place un certains nombres de repères spatio-temporels dès l'arrivée de l'enfant afin qu'il puisse se repérer aussi bien dans le temps que dans l'espace. Dans ce lieu inconnu, l'enfant a aussi besoin de pouvoir faire confiance aux personnes qui vont s'occuper de lui et de s'épanouir dans un espace sécurisant.

Un des premiers repères indispensables à l'enfant est son objet transitionnel (doudou, tétine, tissu). Ainsi cet objet va lui permettre de faire un lien entre la crèche et la maison et de se rassurer en votre absence. Dans le groupe des Roudoudous et Pimousses, une pochette à doudou est à disposition des enfants, ils peuvent ainsi le ranger ou le trouver facilement en cas de besoin.

i. La référence

L'équipe a à cœur de répondre aux besoins des jeunes enfants passant du temps dans notre crèche et qui se retrouvent éloignés momentanément de leurs parents.

En effet, au départ, toute situation « d'alarme » ou « de détresse » à laquelle l'enfant est confrontée, va déclencher chez lui le besoin de se rassurer avec une figure de référence.



Petit à petit, l'enfant développe la capacité cognitive de se contenter de savoir que sa « figure de référence » est disponible en cas de besoin, à des moments plus ponctuels dans la journée, sans avoir besoin de sa proximité.

Il importe également aux professionnels de la crèche d'offrir à chaque parent :

- la garantie de la qualité des soins prodigués aux enfants, à travers une certaine continuité de la prise en charge de l'enfant à la crèche
 - la création d'un lien privilégié entre un professionnel et les parents d'un enfant source de confiance, voire de confiance si besoin
- Ce système de « figure de référence » permet à l'équipe :
- de responsabiliser le travail de chacun
 - de pouvoir avoir en tant que référent une connaissance fine de l'enfant afin d'être capable de partager son bien-être avec sa famille, de les rassurer mais aussi dans certains cas de décrypter des signes d'inadaptation ou de mal-être

- *Désignation du référent*

La désignation du référent est réfléchié par rapport aux critères suivants, qui nous semblent importants au regard des besoins de l'enfant et du fonctionnement de la crèche :

- en fonction de la section où l'enfant est accueilli et de la stabilité d'exercice du professionnel au sein de cette section ; le référent exerce régulièrement dans la section où l'enfant est accueilli, dans la limite de ses horaires ou de ses jours d'absences éventuelles ex : congés, maladies...
- en fonction de la correspondance entre la date d'arrivée de l'enfant, sa période d'adaptation et les temps de présence des professionnels, afin de pouvoir garantir que la personne désignée « référente » soit présente tout au long de ce processus de séparation de l'enfant avec ses parents
- au regard aussi du nombre de références attribuées aux professionnels fixes dans chaque section, c'est-à-dire de manière équitable entre eux, pour garantir les mêmes conditions de suivi pour chaque enfant.

- *Rôle du référent*

Le référent est un professionnel qui est garant de l'accueil, du sentiment de sécurité, de la prise en compte de l'individualité de l'enfant au sein du collectif et de l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche.

Le référent peut préparer le départ définitif de la crèche : lorsqu'il est dans le groupe des grands, il peut visiter sa future école avec lui, organiser sa fête de départ etc.... Pendant la durée de son rôle de référent, le professionnel constitue le « porte-parole » de l'enfant et de sa famille. Il veille également à son suivi au sein de la crèche.

Le référent ne doit pas engendrer une dépendance affective chez l'enfant, c'est-à-dire qu'il doit veiller à ne pas aller au-delà des besoins exprimés (verbalement) ou manifestés (non verbalement) par l'enfant pour se sentir rassurer.

- *Place des autres professionnels*

Les autres professionnels exerçant dans le groupe où l'enfant passe sa journée sont amenés à le prendre en charge, à l'accueillir et à le rendre, à lui donner des repas.... Le référent est garant des transmissions à donner à l'équipe afin que chaque professionnel ait une connaissance suffisante pour s'occuper de l'enfant. Les agents sont disponibles pour répondre aux éventuelles interrogations des parents.

ii. Les repères spatiaux :

A la crèche Sucre d'Orge, l'aménagement de l'espace reste stable et permet de répondre aux besoins des enfants et à leur développement. Il va ainsi permettre à l'enfant de se repérer spatialement. Il sait où sont rangés les jouets et où il peut trouver tel ou tel jouet. L'enfant peut alors délimiter les différents endroits de l'espace et s'y repérer plus facilement. Les changements de disposition des meubles ne doivent pas perdre l'enfant, ils sont réfléchis en fonction de cette notion de repères.

Lors de l'adaptation, nous attribuons à chaque enfant une image, présente sur son casier à l'entrée, sur son lit, sur son casier dans la salle de change et sur son cahier. Cette image est un repère aussi bien pour l'enfant que pour nous, professionnels. Un lit est attribué à l'enfant et reste le même tout au long de son séjour à la crèche afin qu'il repère dans quel lit il dort.

iii. Les repères temporels :

L'enfant n'a pas de notion de temps, il est nécessaire de lui donner un repère précis qu'il pourra assimiler afin d'anticiper sa journée à la crèche. Ce signal va permettre à l'enfant de ne pas être « perdu » ou désorienté. Plusieurs repères de temps sont mis en place à la crèche. Dans le groupe des Roudoudous et Pimousses, le déroulement de la journée est fixe et stable. Ainsi l'enfant peut anticiper, étape par étape, ce qui va se passer lors de sa journée.

Dans le groupe des Roudoudous, un repère de temps est mis en place lors des repas. En effet, dans ce groupe les enfants mangent par petits groupes de deux. Nous avons mis en place un repère visuel permettant d'indiquer aux enfants dans quel ordre ils vont manger. Ils peuvent alors anticiper leur tour de repas et éviter l'attente et la frustration.

La stabilité du temps est donc nécessaire pour l'enfant afin qu'il se sente en sécurité.

Dans le groupe des Calissons, le déroulement de journée est rythmé par les besoins de chaque enfant (repas, sommeil, changes..). En effet, nous nous adaptons au rythme propre à chaque enfant afin de pouvoir apporter une réponse individuelle et adaptée. C'est pour cela que nous n'imposons pas à l'enfant de déroulement de journée fixe.

iv. Les rituels


Les rituels sont un ensemble d'actes, de gestes, de paroles qui jalonnent une journée. Ce sont des points de repères qui sont réalisés quotidiennement et à des moments précis de la journée. Ils permettent à l'enfant de pouvoir anticiper, maîtriser et accompagner les changements tout au long d'une journée. En effet, tout changement peut être source d'angoisse pour l'enfant.

A Sucre d'Orge, plusieurs rituels sont mis en place à différents moments afin de structurer la journée :

- Rituel du bonjour : après la collation, les enfants se réunissent autour d'un temps pour se dire bonjour, s'informer de la météo, indiquer les enfants présents et absents et annoncer l'activité qui va suivre. Ce temps est réalisé chaque matin, au même moment.
- Le temps calme avant le repas : Avant le déjeuner, les enfants se réunissent lors d'un temps calme. Ils écoutent des chansons de relaxation et les professionnels leur présentent le repas du midi à l'aide d'un imagier. Cela permet de canaliser les enfants et de leur indiquer que le moment du repas approche.
- Le lavage des mains : Avant de s'installer au repas, tous les enfants passent un par un se laver les mains. Ce moment est fixe et est réalisé tous les jours avant le repas. Cela permet aux enfants de se familiariser quotidiennement à ce geste d'hygiène important.
- Le brossage de dents : Le brossage de dents délimite la fin du repas pour tous les enfants et indique qu'après ce temps, ce sera l'heure d'aller à la sieste.

3. L'ACCUEIL QUOTIDIEN

i. L'arrivée et le départ



L'accueil est un moment privilégié entre les parents, l'enfant et le professionnel. Ce temps d'écoute et de partage permet de prendre en compte les demandes, les besoins, de répondre aux éventuelles questions ou de rassurer, de conseiller en cas de doutes ou d'inquiétudes.

L'accueil permet :

- De garantir une qualité d'accueil individualisé
- De disposer des informations nécessaires à la bonne prise en charge et au bon déroulement de la journée de l'enfant
- D'accompagner la séparation parents-enfants et d'apporter à l'enfant une sécurité affective
- De garantir une transition entre la maison et la crèche

Le dialogue quotidien et les échanges vont permettre d'accompagner l'enfant lors de sa journée à la crèche. Le professionnel est la personne qui va faire le lien entre la famille et la crèche, surtout au moment de la séparation. Il sera disponible lors de l'accueil. Il est important que puisse se mettre en place une continuité éducative. Pour cela, nous comptons sur les informations transmises afin de prendre en charge l'enfant de la meilleure façon et favoriser son bien-être.

Lors de l'accueil, nous encourageons et invitons les parents à entrer dans les locaux afin de déposer leur enfant, directement dans son groupe de référence. Cela va permettre de voir comment se passe le fonctionnement des groupes et facilitera la transition et la séparation. Ainsi cette dernière sera moins « brutale ». L'enfant pourra alors appréhender les lieux en votre présence, ce qui sera d'autant plus rassurant pour lui.

Le départ de l'enfant est également un temps d'échanges important. Les retrouvailles permettent aux professionnels de relater la journée de votre enfant.

Les professionnels mettent tout en œuvre afin que parents et enfant se sentent en confiance lorsqu'ils arrivent à la crèche. C'est cette relation triangulaire qui permettra l'installation de bons échanges et un accompagnement adapté pour votre enfant.

ii. Le temps des transmissions

Les transmissions permettent de faire le lien entre les événements d'une journée pour construire une cohérence entre la maison et le lieu d'accueil. Les transmissions dans cette relation triangulaire sont garantes d'un bon accueil.

Les transmissions permettent une transition avant la séparation. C'est le moment où l'enfant, les parents et le professionnel sont réunis et forment une relation privilégiée.

Un cahier individuel est remis lors de l'adaptation. Ce dernier constitue le cahier de vie de l'enfant, il le suivra tout au long de son séjour à la crèche. Il relate des anecdotes qu'il a vécues à la crèche, des informations à partager, des photographies ponctuelles.


Chez les Calissons un tableau de rythme permet d'assurer la continuité de prise en charge. Ainsi y seront notés les repas, le sommeil etc afin d'adapter l'accompagnement de l'enfant et de comprendre ses besoins. Ce tableau servira de lien entre la maison et la structure.

Chez les Roudoudous et les Pimousses, nous procédons différemment. Nous disposons d'une feuille hebdomadaire pour chaque enfant où nous notons les informations que les parents nous transmettent le matin et tout ce qui concerne la journée de l'enfant (repas, sommeil, activité, santé, change...). Cela nous permet d'avoir un aperçu global de la journée de l'enfant.

IV. L'organisation

1. CHEZ LES CALISSONS

i. Le sommeil



Le sommeil est constructif, dormir aide à grandir et à se développer. Notre structure dispose de deux dortoirs. Celui des bébés est équipé de 10 lits hauts et de 5 lits bas, il est chauffé à une température modérée, entre 18 et 20°C et les volets sont fermés afin de créer une ambiance calme et tamisée. En moyenne un nouveau-né dort 16 à 18 heures par jour. C'est un besoin qui varie d'un enfant à l'autre, c'est pourquoi nous veillons à toujours respecter le rythme propre à chacun. A Sucre d'Orge, dès que nous repérons des signes de fatigue (bâillement, se frotte les yeux, pleurs...), nous suggérons à l'enfant de se reposer. Il pourra faire autant de siestes qu'il en aura besoin. L'adaptation aura permis de connaître les habitudes de chaque enfant : ici, l'enfant peut dormir dans une turbulette, avec une couverture fournie par vous ou par la crèche pour les plus grands, tout habillé... Il est également possible de mettre à disposition un mobile ou veilleuse, un coussin de maternité. Tout objet de la maison dont l'enfant peut avoir besoin lors de son sommeil est le bienvenu afin qu'il puisse se repérer et éventuellement avoir l'odeur de la maison (doudou, tétine, linge de la maison...). Les enfants sont exclusivement couchés sur le dos. Il pourra en décider autrement lorsqu'il aura la capacité de se mouvoir. Le dortoir est surveillé régulièrement par les professionnels mais ils ne restent pas à l'intérieur de celui-ci. Les enfants s'endorment donc seuls. Compte tenu de la configuration de l'espace des bébés, l'équipe a en permanence un œil sur l'espace sommeil. Le réveil ne doit pas être brutal mais progressif, c'est pourquoi l'enfant ne sera jamais réveillé par l'adulte pour ne pas lui « couper » son sommeil. Nous ne le réveillerons pas même pour un repas. A Sucre d'Orge nous sommes convaincus qu'il faut suivre les besoins propres à chaque enfant. Nous favorisons le réveil spontané en laissant la porte ouverte pour que les bruits y parviennent, en ouvrant les volets, en lui parlant si besoin est, notamment en fin de journée pour préparer l'enfant à son retour à la maison. Le sommeil est primordial pour l'enfant, c'est un besoin fondamental. Si l'heure de retour coïncide avec un temps de sieste, nous inviterons les parents à aller le réveiller, accompagné par un professionnel. L'enfant sera ravi de vous voir et de vous entendre, comme à la maison.

ii. Les repas

Le repas est avant tout un moment de plaisir, de découverte et de partage. Là encore, nous respecterons les besoins et le rythme propres à chaque enfant. Chez le nourrisson, nous prendrons comme point de référence l'horaire auquel il aura pris son dernier repas à la maison. Le tableau fourni par la structure et accolé dans le cahier de liaison est un outil qui permettra de respecter la prise des repas : horaire, quantités, aliments. Nous invitons donc les familles à le remplir afin de suivre au mieux l'enfant, les informations communiquées faciliteront le respect du rythme de chaque enfant et l'adéquation entre ce qui est fait à la maison et à la crèche. Les parents pourront solliciter l'équipe pour donner des conseils, des idées, un avis, l'alimentation est souvent un grand sujet de discussion et d'inquiétude, notamment pour les parents donnant naissance à leur premier enfant. L'enfant devra avoir pris son premier repas à la maison. Cela conditionnera le bon déroulement de la journée, ce temps passé avec lui avant d'arriver à la crèche est un moment privilégié important. Notre Multi-accueil fournit les repas de l'enfant tout au long de sa journée. En cas de régime particulier, type allergie au gluten, aux protéines de lait de vache, nous demanderons aux familles de bien vouloir nous fournir les aliments adaptés (exemple yaourt au soja). Si l'enfant suit une alimentation particulière, végétarien, sans porc etc, nous nous efforcerons, dans les limites du possible en collectivité, de respecter ce choix, le cas échéant les familles en seront averties. Nous ne forçons jamais un enfant à manger, nous nous adapterons à son état et à ses besoins. En effet, nous proposerons à l'enfant de goûter, en y déposant une petite cuillère dans son assiette par exemple, mais en aucun cas le repas ne sera signe de contrainte et d'obligation.

A Sucre d'Orge, nous avons fait le choix de ne pas introduire d'aliment qui n'auront pas été au préalable introduits à la maison, ainsi en cas d'allergie la découverte ne se fera pas à la crèche. Le cahier de liaison permettra d'indiquer les différents ingrédients qu'il aura déjà goûtés à la maison afin que nous puissions poursuivre ici. En période de diversification alimentaire, nous proposerons des purées et des compotes « maisons » ainsi que des laitages au lait de vache. Si l'enfant consomme encore des laitages infantiles, nous demanderons aux parents de les fournir.

Les Calissons étant un groupe accueillant des enfants d'âges et de besoins différents, les menus seront quasiment « à la carte » avec une base commune. En effet, nous avons la chance de pouvoir élaborer les repas sur place et ainsi de pouvoir nous adapter. Les biberons des bébés sont préparés selon un protocole particulier, le matin pour la journée et conservés au réfrigérateur. Chaque biberon est étiqueté au prénom de l'enfant. Le lait fourni par la crèche est le NOVALAC 1^{er} et 2^{ème} âge. Cependant, les parents ont la possibilité de rapporter une boîte de lait en poudre neuve et fermée, si le lait est différent de celui que nous fournissons, ainsi qu'un biberon personnel. A partir de 12 mois, nous donnerons du lait entier BIO, si les familles ne sont pas favorables, elles pourront là aussi fournir du lait de croissance. L'allaitement ainsi que les biberons de lait maternel sont encouragés à la crèche Sucre d'Orge. Ainsi, si les mamans le désirent, elles auront la possibilité de venir allaiter leur enfant à la crèche, l'équipe leur aménagera un petit espace adapté. Il est également possible de

fournir son lait maternel, dans une glacière avec des pains de glace afin de respecter la chaîne du froid et étiqueté nominativement. Il sera conservé au réfrigérateur, les parents sont alors garants de ce qu'ils fournissent à leur enfant. Les repas sont pris dans l'espace de vie des bébés. Les biberons sont donnés dans les bras des agents. Au tout début de la diversification alimentaire, les enfants prendront leur repas dans un transat. Dès que la station assise sera acquise, ils seront installés dans un siège-coque.

iii. L'hygiène : dans les trois groupes

La journée des plus petits est rythmée par des changes réguliers afin de veiller à leur bien-être et à leur confort. Aucune restriction de couches n'est appliquée à Sucre d'Orge, les nourrissons sont changés à mesure de leurs besoins.

Trois temps de change sont proposés dans une journée chez les Roudoudous et Pimousses : avant le déjeuner, après la sieste et avant le départ de l'enfant. Entre ces moments de change, les couches seront vérifiées régulièrement.

Le produit fourni par la crèche pour effectuer les changes est une solution sans rinçage, le Rivadouce®. Si les parents utilisent un autre produit, ils pourront nous le fournir (Liniment, coton par exemple). Les couches fournies sont des Pampers® Babydry. Nous envisageons de travailler avec des couches BIO en mutualisant nos achats avec les crèches du territoire. Les couches lavables sont tolérées à condition que les familles se chargent de leur entretien et en fournissent un stock suffisant. Nous utilisons des gants et des serviettes lavables pour changer les enfants, leur entretien suit un protocole d'hygiène adaptée.

Le moment du change doit être un moment individuel et agréable pour l'enfant, c'est pour cela qu'il se déroule dans une salle de change indépendante de la pièce de vie des enfants afin de préserver leur intimité. Il sera demandé aux familles d'apporter une ou deux tenues de rechange pour leur enfant que nous laisserons dans son casier à l'entrée.

Nous pouvons faire des lavages de nez, à fréquence raisonnable, pas plus de trois par journée de crèche, avec du sérum physiologique, que les familles auront fourni.

En cas d'érythème fessier, nous suivrons le protocole du médecin de crèche et nous appliquerons de la Bépanthen®. Toutefois, si les parents ont pour habitude d'utiliser un autre produit, ils pourront nous le fournir.

iv. L'Éveil

L'enfant a besoin de rêver. A cet âge, l'éveil passe par la découverte du monde extérieur et de l'environnement qui l'entourent. C'est pour cela que le milieu dans lequel il évolue doit être attractif et dynamique afin qu'il découvre et fasse ses propres expériences. C'est à l'adulte de le stimuler. A Sucre d'Orge, nous invitons et sollicitons l'enfant à découvrir par lui-même, ce qui lui permet d'appréhender le monde et de prendre conscience de lui et des autres. Le tout-petit s'éveille en observant, en découvrant et en testant. Sa capacité de concentration étant très limitée, il n'est pas possible de lui proposer d'activités concrètes ou à réaliser. Son niveau de développement ne le lui permet pas. Des jouets d'éveil (hochets, jouets faisant du bruit, de la lumière..) sont mis à sa disposition. Les nourrissons sont au sol, en motricité libre afin qu'ils puissent explorer en liberté et selon leurs envies. Ceci favorise également leur développement moteur et la prise de conscience de leurs propres capacités.


Nous pouvons proposer aux enfants des thèmes d'éveil en sélectionnant des jouets ou objets en rapport avec celui-ci. Ce qui permet de leur faire découvrir un aspect ou un thème particulier (musique, sensorialité...). L'enfant peut alors manipuler, tester ou simplement observer afin de favoriser sa découverte, sa curiosité et faire de nouvelles expériences. Ces propositions ne sont pas obligatoires, s'il n'a pas envie ou n'est pas intéressé, il est libre de faire autre chose. D'autres jouets sont à sa disposition.

L'environnement doit lui permettre d'évoluer, de s'éveiller et d'explorer divers aspects qui l'entourent, de lui permettre de découvrir plusieurs situations. L'adulte n'intervient que très peu dans le jeu ou l'apprentissage de l'enfant afin de ne pas « faire à la place » de l'enfant. L'adulte sécurise et rassure l'enfant par son regard bienveillant et permet à l'enfant de construire sa confiance en soi. L'adulte est également disponible pour encourager l'enfant dans ses acquis et ses apprentissages.

Les jouets sont à la hauteur de l'enfant afin qu'il puisse y avoir facilement accès et les attraper s'il le souhaite. Nous renouvelons régulièrement les jouets pour découvrir une diversité de choses.

Dans le groupe des Calissons, il n'y a pas de journée de type mais des journées rythmées par leurs besoins.

2. CHEZ LES ROUDOUDOUS ET LES PIMOUSSES



Ce groupe est composé de deux sous-groupes en fonction des âges. En effet, nous avons remarqué qu'à des moments de la journée, certains enfants ne s'y retrouvaient pas au milieu d'enfants plus grands qu'eux. Nous avons donc fait le choix de créer le groupe des Roudoudous qui est un groupe de transition, avant le passage chez les Pimousses. Ces enfants intègrent ce groupe en fonction de leur niveau de développement mais aussi de leurs capacités personnelles (autonomie pour les repas, capacité à faire des activités plus manuelles et précises, capacité de concentration...).

Chaque enfant est libre d'évoluer selon ses possibilités et ses envies, et les groupes ne doivent pas être considérés de façon rigide.

i. Le sommeil

La sieste est un besoin physiologique jusqu'à environ 4 ans. Elle est donc souvent nécessaire pour compléter la nuit de l'enfant.

Dans le groupe des Roudoudous et des Pimousses, nous disposons d'un dortoir équipé de 9 lits bas et 2 matelas au sol. Nous pouvons y ajouter 2 matelas supplémentaires en cas de nécessité. Les volets sont fermés afin de créer une ambiance calme et tamisée. La pièce est équipée d'un éclairage à variateur.

En moyenne, un enfant âgé de 15 à 36 mois a besoin de dormir entre 12 et 15h par jour. Ce besoin varie d'un enfant à l'autre, la durée de la sieste dépend du besoin de récupération. Les enfants ne sont pas réveillés, les réveils sont donc échelonnés dans notre crèche.

A Sucre d'Orge, nous proposons aux Pimousses une sieste à partir de 12h30, ce qui permet de rythmer leur journée et de ritualiser ce temps de sommeil. Un professionnel est présent de 12h30 à 13h pour l'endormissement, auprès des enfants. Au-delà de cet horaire, le dortoir est régulièrement surveillé par les professionnels. De plus, nous sommes équipés d'un baby-phone afin d'entendre le moindre bruit ou mouvement et de pouvoir se déplacer rapidement lorsqu'un enfant se réveille.

Le groupe des Roudoudous ayant souvent un besoin plus important de dormir, il est possible de leur proposer une sieste le matin, en fonction des besoins propres à chaque enfant et une seconde sieste, en même temps que les Pimousses ou plus tard dans l'après-midi. Tout objet de la maison dont votre enfant peut avoir besoin lors de son sommeil est le bienvenu. A cet âge, l'enfant décide seul de la position dans laquelle il veut dormir, car il est en capacité de se mouvoir seul.


Il n'y a aucun caractère obligatoire quant à la sieste, cependant chaque enfant se verra proposer un temps calme, dans le dortoir, même court.

ii. Les repas

Le repas est avant tout un moment de plaisir, de découverte et de partage. Là encore, nous respectons les besoins et le rythme propre à chaque enfant. L'enfant ne sera en aucun cas forcé à manger.

Chez les Roudoudous, nous prendrons encore comme point de référence l'heure à laquelle le dernier repas a été pris. En général, nous commençons leur déjeuner aux alentours de 11h. Nous nous adaptons au type de repas que votre enfant est habitué à prendre (mouliné, écrasé, en morceaux, biberons au goûter, etc...). Les Roudoudous sont initiés à la prise de repas à table chez les Calissons. C'est au moment où ils auront acquis une certaine autonomie aux repas, qu'un passage chez les Roudoudous sera envisagé. Une fois cette transition faite, ils mangent individuellement, selon un ordre défini, afin de pouvoir les accompagner et les aider. L'adulte est alors entièrement disponible à l'enfant lors de son repas. L'espace repas des Roudoudous est fixe et délimité. Ils mangent à table, sur des petites chaises adaptées à leur taille ou dans des sièges-coques pour les enfants ayant des difficultés à rester assis. La prise des repas chez les Pimousses ne pourra se faire qu'une fois que l'enfant sera autonome pour prendre ses repas. Il ne s'agit pas de mettre en difficulté un enfant qui n'est pas en capacité ou qui n'est pas prêt à manger avec les plus grands.

Chez les Pimousses, les enfants mangent tous ensemble dans le réfectoire sur des chaises et une table à leur hauteur. Deux tables composent cet espace repas. Ainsi, chaque professionnel a en charge les enfants présents à une table. L'adulte s'installe sur un tabouret à roulettes, à hauteur des enfants afin de pouvoir se déplacer d'un enfant à un autre sans avoir à se lever. Le déjeuner est proposé à 11h30 et le goûter à 15h45, les horaires des repas étant fixes afin de rythmer la journée des enfants et de leur apporter des repères. A cet âge, l'enfant est en capacité de manger des repas normaux et en morceaux. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat (viande ou poisson, légume et féculent), d'un laitage ou fromage et d'un dessert (fruits par exemple...). Les enfants mangent seuls, accompagner et guider par deux professionnels. Lors du goûter, si certains enfants en ont encore besoin, il est possible qu'ils prennent encore un biberon de lait.



Une collation est proposée entre 9h et 9h15 afin de se retrouver tous, Roudoudous et Pimousses, autour d'une table, pour un moment convivial.

iii. L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une phase du développement de l'enfant qui questionne beaucoup : quand, comment, le jour, la nuit etc... notamment l'année qui précède la rentrée scolaire. A Sucre d'Orge, notre rôle est de poursuivre cette phase que les familles auront commencée à la maison quand l'enfant aura indiqué qu'il est bien prêt. Nous respecterons alors son rythme et nous prendrons le temps de l'accompagner progressivement dans cette étape. Nous avons la possibilité de proposer le pot ou les toilettes aux enfants qui le désirent, sans jamais les forcer. Cependant, dès lors qu'un enfant ne demandera pas à aller aux toilettes de façon spontanée ou en lui rappelant, nous nous permettrons de lui remettre une couche après deux « accidents ». Aucune inquiétude, chaque enfant est différent et il n'y a pas d'âge pour être propre. Chaque enfant va à son rythme et il ne sera pas propre tant qu'il ne sera pas totalement prêt !

iv. L'éveil et les activités

Les temps d'éveil et de jeux sont les bases de l'équilibre mental de l'enfant. Le jeu permet aux tout-petits de s'épanouir, de prendre conscience de son niveau de développement et de ses potentialités physiques et psychologiques. De plus, il est également une source de plaisir. Les temps de jeu libre permettent la structuration de l'enfant et de sa personnalité. Les jouets sont les accessoires permettant de créer le jeu, favorisant ainsi l'éveil de l'enfant et son épanouissement.

Dans le groupe des Roudoudous-Pimousses, plusieurs coins sont aménagés dans l'espace de vie, à disposition de l'enfant (dinette, poupées, voiture, jeux de construction, coin livre et repos...) où il peut construire ses propres expériences, utiliser son imaginaire et recréer la réalité. Les jeux d'imitation sont beaucoup présents dans ce groupe.

Des activités sont proposées aux enfants, jamais imposées. Elles visent à favoriser leurs découvertes et leur développement. Les activités sont libres et spontanées pour permettre à l'enfant de laisser place à son imagination. Nous adaptons les activités en fonction de l'âge de l'enfant mais surtout en fonction de son niveau de développement et de ses propres capacités et de ses envies. L'individualité est ainsi privilégiée afin d'accompagner l'enfant dans ses découvertes, c'est pour cela qu'elles sont réalisées en petit groupe d'enfant. Des thèmes d'activités sont définis à l'avance, en général par mois. Ces thèmes sont réfléchis plus particulièrement pour le groupe des Pimousses (activités plus fines et manuelles) mais sont adaptées aux Roudoudous.

LE JEU EST SOURCE DE PLAISIR

Un enfant s'intéresse à une activité d'abord parce qu'il éprouve du plaisir à manipuler, à réfléchir, à expérimenter. C'est cette sensation de plaisir qui lui fait recommencer une expérience pour, petit à petit, élaborer une connaissance.

DÉPENSER SON ÉNERGIE

L'enfant est porteur d'énergie. Les désirs très divers qu'il ressent mobilisent cette énergie. Certains passages à l'acte ne sont pas possibles, il est important alors que l'enfant puisse investir l'énergie mobilisée dans un acte sublimé.

Ce sont les activités proposées ou qu'il va créer lui-même qui vont lui permettre de passer à l'acte de façon symbolique et d'utiliser son énergie de façon constructive. L'enfant doit pouvoir aussi exprimer de façon symbolique dans les activités des difficultés qu'il ressent, sans que nous ayons à entrer dans quelques interprétations que ce soit, l'important étant qu'il les exprime.

ELARGIR SON CHAMP D'EXPÉRIENCE

La crèche propose aux enfants un milieu d'expérimentation et des aménagements d'espace différents de ceux qu'ils connaissent dans leur environnement familial. Ceci est valable pour les jeux libres et les activités proposées.

L'aménagement a été conçu pour permettre une liberté de mouvement et une évolution de l'enfant en toute sécurité. Par cette expérience psychomotrice, il découvre ses potentialités, prend de l'assurance et progresse seul.

Parallèlement, une relation de confiance mutuelle entre l'adulte et l'enfant est établie pour encourager l'enfant dans ses tentatives et ses progrès.

L'adulte accompagnera l'enfant dans son va-et-vient entre dépendance et autonomie, sans l'inhiber ni le livrer totalement à lui-même (par exemple, on lui fera confiance pour transporter des objets fragiles, pour se laver, s'essuyer le visage et les mains, et on lui laissera le temps de le faire.)

Vous trouverez en annexe un tableau avec les activités proposées, associées aux objectifs qui y sont fixés.

v. *Les sorties*

Lorsque le temps le permet, nous disposons de poussettes quadruples afin d'emmener les enfants en promenades, par petits groupes. Les balades stimulent l'éveil de l'enfant et la découverte du monde extérieur. Elles sont programmées en fonction de la météo et de la disponibilité des professionnels pour encadrer les enfants. Les promenades sont également proposées au groupe des bébés, lorsque l'effectif d'enfants et le nombre de professionnels le permet.

Les sorties respecteront les taux d'encadrement réglementaires, à savoir un adulte pour deux enfants ou deux adultes pour huit enfants en poussette. Elles seront soumises à autorisation écrite et signée du représentant légal de l'enfant.

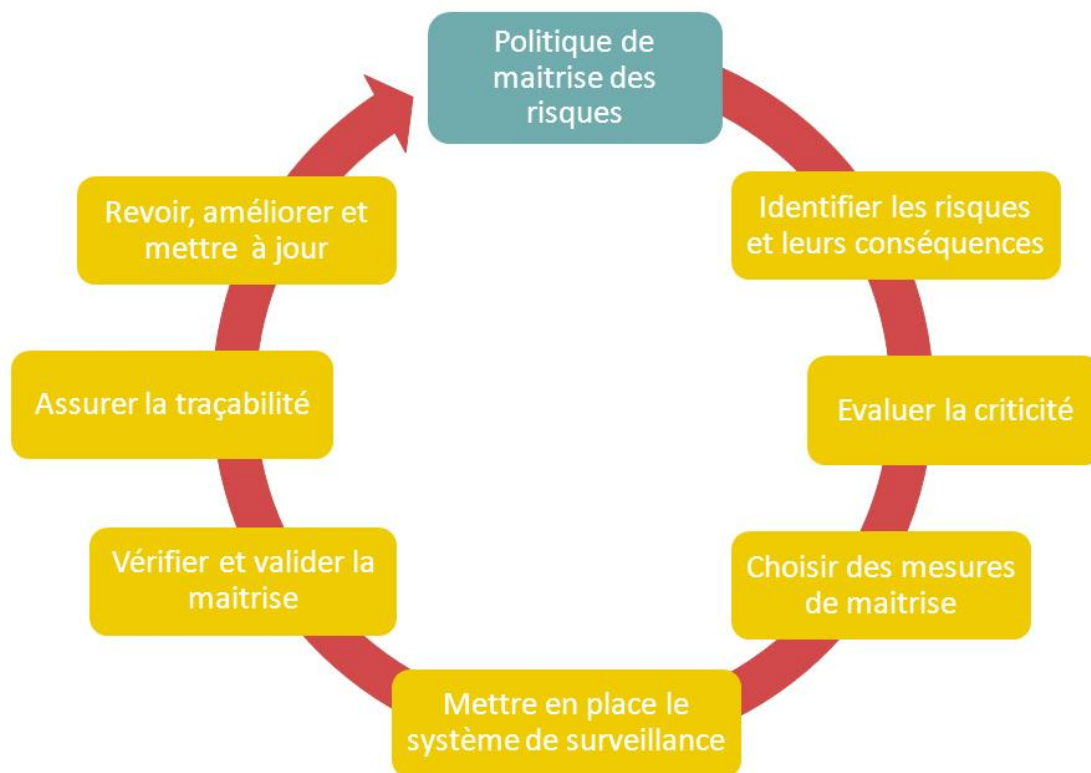
En début d'année civile, l'équipe remettra un calendrier prévisionnel des activités et des sorties pour l'année à venir. Les familles pourront s'y inscrire et nous accompagner voire y participer si certains parents souhaitent animer des ateliers.

vi. *Une journée type*

- 7h30 : Accueil commun des enfants par les professionnels du matin, jeux libres
- 9h00 à 9h15 : Collation commune pour les moyens et les grands
- 9h15 : Rituel commun du bonjour. On dit bonjour aux enfants et explication de l'activité qui suivra
- 9h30 à 10h30 : Activités communes/éveil/sorties pour le groupe des Moyens-Grands ou Activités séparées (Moyens et Grands) en fonction du nombre de professionnels présentes. Sieste en groupe d'âge si besoin
- 10h30 à 11h : Tour de change commun avant le repas du midi par l'agent du matin
- 10h50 à 11h00 : Rituel pour le groupe des Moyens : chanson du repas et présentation de l'ordre où les enfants mangent et début des repas.
- 11h à 11h30 : Temps de relaxation pour le groupe des Grands avant le repas du midi.
- 11h30 : Lavage des mains, installation à table et début du repas pour le groupe des Grands
- 12h-12h15 : Fin des repas et jeux libres pour les enfants
- 12h15 à 12h30 : Déshabillage des enfants, vérification des couches si besoin, lavage des dents et coucher des enfants au dortoir.
- 12h30 à 13h : surveillance du dortoir par l'agent du matin pour l'endormissement des enfants
- 13h30-14h00 : Réveil échelonné des enfants, change de couche et jeux libres pour les enfants réveillés.
- 14h30 : Activités/jeux libres (communs ou séparés en fonction du nombre d'enfants et de professionnels présents)
- 15h00 : Début des goûters pour le groupe des moyens (en fonction de l'heure où ils ont mangé le midi).
- 15h30-15h45 : Lavage de mains, installation à table et début des goûters pour le groupe des Grands
- 16h-18h30 : Jeux libres pour les enfants, vérification des couches puis départ progressif des enfants.

V. L'alimentation

Le Multi-accueil Sucre d'Orge a la chance de disposer dans ses locaux d'une cuisine. Les repas sont préparés sur place, le jour-même par un agent de cuisine. Des contrôles sont effectués par un organisme extérieur agréé de façon inopinée chaque trimestre. Des prélèvements d'échantillons et de surface sont analysés par la suite en laboratoire. La structure suit la méthode HACCP qui signifie « Analyse de risques et maîtrise des points critiques ». L'HACCP est un système de gestion permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les dangers significatifs vis-à-vis de la sécurité des aliments. La démarche permet en crèche notamment, de définir des axes d'améliorations en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire. L'HACCP met un point d'intérêt important sur 4 types de risques ou de dangers : risques physiques, risques microbiologiques, risques chimiques et risques allergènes. Pour illustrer nos propos, vous trouverez ci-dessous un schéma général de la méthode.



1. ELABORATION DES MENUS

Les menus sont élaborés par l'agent de cuisine et la directrice de la crèche. Pour ce faire, elles suivent les recommandations établies par le Plan Nutrition Santé (PNNS) et le Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN).

Nous suivons donc la structure du repas proposé par ce dernier, illustré par le tableau ci-dessous :

Pour répondre aux besoins nutritionnels de l'enfant, il est recommandé d'augmenter progressivement le nombre de composantes : 3 pour les bébés, 4 pour les moyens et 4 à 5 pour les grands.

	Bébés (8-9 à 12 mois) 3 composantes	Moyens (12 à 15-18 mois) 4 composantes	Grands (15-18 mois à 3 ans) 4 à 5 composantes
Entrée	/	*	Légumes crus ou cuits ou entrées de pomme de terre ou produit céréalier ou légumes secs cuits ou entrées protidiques + matières grasses crues
Plat protidique	Viande, poisson ou œuf		Viande, poisson ou œuf
Garniture	Légumes et pomme de terre ou produit céréalier adapté selon l'âge + matières grasses crues + éventuellement lait infantile incorporé dans la purée		Légumes et/ou pomme de terre ou produit céréalier ou légumes secs cuits + matières grasses
Produits laitiers	(lait infantile s'il n'est pas incorporé dans la purée)	Fromage ou laitage	Fromage ou laitage
Dessert	Fruits de préférence cuits	Fruits crus et/ou cuits ou autres desserts	Fruits crus et/ou cuits ou autres desserts
Boisson	Eau à volonté		

*Possibilité de proposer des entrées de légumes aux enfants dans la tranche d'âge 12 à 15-18 mois selon leur développement et leurs capacités masticatoires (capacités appréciées par les adultes encadrants).

Nous nous efforçons de diversifier et de varier les repas proposés. Les recettes sont la plupart du temps trouvées sur « Manger-Bouger.fr ». Les notions de plaisir en mangeant et de découverte guident notre recherche. Les courses sont réalisées chez plusieurs fournisseurs. Tous les matins l'agent de cuisine se rend à la boulangerie pour acheter du pain frais.

Les menus sont affichés chaque semaine dans le hall d'accueil.

Pouvoir cuisiner sur place offre de nombreux avantages :

- Savoir ce que les enfants ont dans leur assiette
- Adapter les repas à chaque enfant, dans les limites du possible en collectivité néanmoins
- Peu de perte puisque les repas sont faits le jour même, en fonction du nombre d'enfants présents
- Intégrer des composants locaux et bio
- Produits frais, qualité gustative
- Une liberté au niveau de la composition des repas
- Ateliers cuisine réalisables avec les enfants
- Autonomie, les enfants se servent un à un dans les plats proposés

Une éducation sensorielle commencée dès la petite enfance constitue les repères d'une alimentation saine. L'enfant a besoin d'être guidé pour diversifier son alimentation car celui-ci se dirige naturellement vers des aliments doux, sucrés, rassasiants. L'éveil sensoriel apprend aux enfants à apprécier des aliments variés, d'éprouver du plaisir en les mangeant. Tout ceci nous guide dans l'élaboration de nos menus.

2. CONFECTION DES REPAS

La commande des produits, l'élaboration des menus et les préparations sont réalisées en interne par la cuisinière et la directrice. De l'élaboration des menus à la confection des repas en passant par la réception des commandes, l'agent de la crèche met tout en œuvre pour présenter des repas adaptés à l'âge (mixée, moulinée, petits morceaux...), et visuellement attractifs, composante importante pour ouvrir l'appétit et renforcer le plaisir de manger.

Les livraisons sont réceptionnées et contrôlées par l'agent de service de la crèche qui vérifie la conformité de chaque livraison : température, respect de la livraison par rapport à la commande, conditionnement, traçabilité alimentaire. Ce dernier est garant du respect de la chaîne du froid, de la chaîne du chaud et des normes d'hygiène à la cuisine.

3. LE BIOLOGIQUE ET LE LOCAL A LA CRECHE

Depuis 2016, la crèche Sucre d'Orge travaille avec des produits d'origine biologique et/ou locale. Proposer une alimentation de qualité, saine et équilibrée chez les enfants est un des axes de la politique du territoire. A ce jour, nous travaillons avec quatre fournisseurs :

- Viandes d'origine biologique
- Légumineuses, huile et miel d'origine biologique
- Légumes d'origine biologique
- Yaourts produits localement
- Pain local

Nous proposons environ 20% d'aliments biologiques aux enfants du Multi-Accueil répartis sur trois repas journalier : la collation, le déjeuner et le goûter.

Nous avons pour projet à court terme d'investir dans une machine à pain afin de le réaliser nous-même, avec des ingrédients d'origine biologique.

Nous souhaiterions élargir notre liste de producteurs mais il est difficile de trouver des partenaires pour de si petites quantités.

VI. La santé

1. LE MEDECIN DE CRECHE

La fonction du médecin s'articule, d'une part, autour d'une action de santé collective et individuelle auprès des enfants et leurs parents, et d'autre part, autour du conseil technique au niveau de la structure et du personnel qui y travaille.

Le médecin a sa place dans la réflexion d'équipe pluridisciplinaire (intégration de ses observations dans le travail d'équipe, prévention de la maltraitance institutionnelle et familiale). Le médecin de la structure est le conseiller technique de la directrice pour tout ce qui concerne :

- L'hygiène générale
- Le respect des règles de sécurité
- Les mesures particulières à prendre sur le plan sanitaire en fonction de la mise en place de nouvelles activités
- L'élaboration des protocoles d'urgence en lien avec la directrice (maltraitance, accueil d'enfants malades ou handicapés)

Le rôle du médecin attaché à la structure est complémentaire :

- de celui du médecin traitant de l'enfant
- de celui du médecin de PMI chargé de la surveillance, du suivi technique et du contrôle de structures
- de celui du médecin du travail chargé du suivi médical du personnel

A son initiative ou à la demande des professionnels ou des parents, le médecin de la structure peut proposer un examen médical de l'enfant avec l'accord des parents. Certains enfants peuvent présenter un développement et/ou un comportement qui interroge(nt) l'équipe et/ou les parents. En accord avec la famille, le médecin pourra être sollicité pour des temps d'observation dans la structure et d'échanges avec l'équipe et les parents. Le médecin se mettra en lien si nécessaire avec les professionnels de santé connaissant la situation avec l'accord des parents. A tout moment, les parents auront la possibilité de solliciter le médecin de crèche. Il suffit d'en faire la demande auprès de la directrice.

L'admission dans tout établissement d'enfants, à caractère sanitaire ou scolaire, est subordonnée à la présentation soit du carnet de santé, soit des documents en tenant lieu, attestant de la situation de l'enfant au regard des vaccinations obligatoires. L'enfant qui sera accueilli dans notre Multi-accueil devra obligatoirement être à jour de sa vaccination D.T.P. La visite avec le médecin de crèche sera proposée pendant l'adaptation. L'équipe sera informée des éléments indispensables à la prise en charge de l'enfant, notamment dans le cas où nous devrions établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En aucun cas le médecin de crèche ne pourra réaliser de certificat médical et d'ordonnance à la crèche.

VII. La place des familles

Nous veillons à donner une place aux parents et à accompagner la fonction parentale en plaçant les familles au cœur de l'accueil des jeunes enfants et ce, grâce à une relation de coéducation entre les parents et l'équipe. L'enfant a besoin de sentir que ses parents sont pris en compte.

La directrice, avec la participation de l'équipe encadrante, organise des temps à destination des parents sur des thèmes concernant la vie de l'enfant accueilli en crèche et sur l'aide à la parentalité.

Les familles tiennent une place centrale dans l'accueil de l'enfant. C'est pourquoi vous êtes mis au cœur de notre projet et de nos réflexions. En tant que parents, vous êtes les premiers éducateurs de l'enfant. Nous prenons le relais lors des journées à la crèche mais vous êtes les seuls garants l'éducation.

1. LA RELATION TRIANGULAIRE : PARENTS-ENFANTS-PROFESSIONNELS


Soucieux de pouvoir répondre au plus près des besoins et des demandes, un questionnaire de satisfaction sera réalisé régulièrement afin de connaître l'opinion des parents ainsi que les éventuelles attentes concernant le fonctionnement du Multi-accueil Sucre d'Orge.

2. LE TEMPS DES RENCONTRES

Nous avons le souhait également d'associer à la vie de la crèche sur des temps plus conviviaux. Pour ce faire, nous avons mis en place différents moyens :

Un panneau d'informations situé dans le hall d'accueil de la crèche nous permet de transmettre diverses informations : temps festif, épidémies, fermetures de la structure, etc...

Une télévision est présente dans le hall d'accueil. Des photographies y sont mises, notamment lors d'un atelier particulier ou d'une sortie.... Les familles ont la possibilité de nous transmettre une clé USB sur laquelle nous pouvons mettre les photos de leur enfant.



Nous organisons ponctuellement dans l'année, des temps de rencontre au sein de la crèche, à travers diverses animations, permettant de rassembler parents, enfants et professionnels. Elles permettent aux parents de prendre une place entière au sein de la crèche et de partager un moment agréable et convivial. L'objectif est également de les impliquer à la vie quotidienne de la crèche et de pouvoir échanger avec les professionnels ou avec d'autres parents de manière informelle, de se découvrir et d'apprendre à se connaître. Ces échanges nous permettront de comprendre les attentes des familles, de conseiller, d'améliorer et d'enrichir nos pratiques professionnelles. Ce sont avant tout des temps d'échanges et de partage.

L'équipe se chargera d'indiquer à l'avance ces temps afin que les parents puissent se joindre à nous. En règle générale, nous organisons un défilé de Carnaval en février, une chasse aux œufs à Pâques, une Kermesse pour fêter le départ des plus grands, un pique-nique en juillet et un spectacle et goûter de Noël avant les fêtes de fin d'année.

3. LE CONSEIL DE CRECHE

Le conseil de crèche a été créé dans le cadre de la démarche de démocratie participative de la Communauté des Communes Chablis Villages et Terroirs. Il se réunit bimestriellement. Chaque membre reçoit un ordre du jour.

Il est composé, conformément aux statuts de la régie autonome pour l'exploitation du Multi-accueil, de trois représentants du conseil communautaire de la CCCVT, de représentants des parents usagés ainsi que de la directrice et de la responsable du service.

Il a pour but de favoriser l'expression et la participation des parents en les associant étroitement à la vie de la structure d'accueil.

Le conseil de crèche est une instance consultative qui a pour fonction et pour objectifs de :

- donner un avis sur tout sujet relatif au fonctionnement de la structure et plus particulièrement du règlement de fonctionnement et de ses modifications, des aspects financiers et de la gestion des ressources humaines,
- favoriser l'expression et la participation des parents dans les domaines concernant l'accueil et la vie quotidienne de l'enfant au sein de la structure,
- promouvoir la mise en œuvre de projets d'intérêts collectifs concernant la structure d'accueil et ses articulations avec d'autres équipements (scolaires, culturels, loisirs),
- mieux connaître les besoins des familles,
- proposer des échanges entre parents et professionnels, notamment autour de l'aide à la parentalité.

Le conseil de crèche est informé des conditions générales d'accueil des enfants (activités pédagogiques, sécurité, alimentation, regroupements...).


Le conseil de crèche n'exerce pas de tutelle sur les responsables des structures et ne se substitue pas à leur rôle ou à celui des équipes.

4. LA PARENTALITE

Le comité national de soutien à la parentalité a défini cette dernière comme l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent, tant dans la dimension matérielle, que psychologique, morale, juridique, éducative, culturelle ou encore sociale.

La thématique de la parentalité touche un large champ d'acteurs souvent confrontés à des problématiques communes ou en lien les unes avec les autres. Dans le cadre de l'élaboration de notre projet d'établissement, la notion de parentalité est essentielle, elle nous permet de prendre conscience des difficultés pouvant être rencontrées et des actions que nous pouvons mettre en place afin d'apporter une réponse adaptée.

Le soutien à la parentalité c'est une chose que nous faisons au quotidien, accueillir un enfant c'est aussi reconnaître les compétences parentales de sa famille et partager des expériences dans une logique de solidarité et de confiance tout en étant bienveillant et non-jugeant.



Des actions de « soutien à la parentalité » sur notre ancien territoire de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne sont à l'étude depuis fin 2016. Un questionnaire a été diffusé à des nombreuses familles du territoire. Après l'analyse des résultats, nous tenterons de mettre en place une action de soutien à la parentalité qui répondra à une demande réelle de parents usagés de la crèche Sucre d'Orge.

VIII. Le travail institutionnel

L'organisation de notre travail quotidien, la mise en place de projets annuels ou de temps festifs ou certaines réflexions pédagogiques nécessitent l'organisation de temps de réflexion en équipe. C'est pour cela, que tout au long de l'année, diverses réunions sont organisées au sein de la crèche.

1. LES REUNIONS D'EQUIPE

Nous organisons une réunion d'équipe une fois par mois après la fermeture de la crèche, avec l'ensemble du personnel afin d'échanger sur nos pratiques, de mettre en place une organisation de travail adaptée au quotidien dans la structure, d'organiser et de préparer des projets annuels ou des temps festifs. Ces réunions sont des moyens de communication collectifs permettant de tous entendre le même discours et d'avoir les mêmes informations.

Animées par la directrice, chaque professionnel y trouve sa place et peut prendre la parole. L'éducatrice de jeunes enfants est chargée de prendre des notes et d'établir le compte-rendu de la réunion. Un ordre du jour est préalablement préparé par la directrice mais chacun des agents peut y ajouter les demandes qu'il souhaite aborder lors de ce temps.

2. LES REUNIONS INTERGROUPEES

Des réunions entre les professionnels de chaque groupe sont régulièrement organisées afin d'aborder plus précisément le fonctionnement et l'organisation du travail au sein des deux groupes. Elles permettent d'évaluer la mise en place des décisions prises en réunions d'équipe et de trouver d'autres idées et compromis, le cas échéant. Ces temps sont primordiaux afin de pouvoir poser ses pratiques et trouver des solutions aux problèmes du quotidien.

L'objectif de ces différentes réunions est de permettre aux professionnels de ne pas s'enfermer dans une routine trop rigide et organisée que seules des réunions et des réflexions d'équipe peuvent désamorcer et recentrer sur l'intérêt de l'enfant et de sa famille. Il s'agit d'améliorer la qualité des services que nous proposons en maintenant de la cohérence dans les pratiques des professionnelles et d'adapter ces pratiques aux besoins des familles. Lors de ces réunions, les professionnels sont invités à échanger sur leurs propres pratiques au quotidien. Ces réunions assurent la continuité pour aider l'équipe à élaborer une ligne de travail dans le souci d'un accueil individualisé adapté et cohérent pour l'enfant et sa famille.

3. LES ANALYSES DE LA PRATIQUE

Trois fois dans l'année, l'équipe rencontre un psychologue clinicien lors de réunions appelées « analyse de la pratique ». Ces réunions sont essentielles et permettent d'avoir un regard extérieur. C'est un moment d'écoute où les professionnels sont invités à prendre la parole afin d'exposer et de partager une situation questionnant, sur leurs pratiques au quotidien ou sur des éventuelles difficultés rencontrées dans de leur pratique. Le but de la réunion est alors de comprendre pourquoi telle ou telle situation interpelle le professionnel et d'en suggérer des solutions. Ce travail aide à se construire, à prendre du recul, à se consolider dans sa fonction et être amener à réfléchir, se questionner et parfois, se remettre en question.

4. LES PARTENARIATS AVEC LA CAF DE L'YONNE, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LA MSA

La structure Sucre d'orge travaille en collaboration étroite avec le Conseil Départemental (Service Protection maternelle infantile) et la Caisse Départementale d'Allocations familiales.

Avec la CAF :

- Elle subventionne la structure : la prestation de service unique (PSU) est une aide au fonctionnement versée directement par les Caf aux gestionnaires de structures d'accueil pour jeunes enfants (jusqu'à 4 ans). En contrepartie de ce financement, la Caf demande à la crèche de calculer les participations familiales selon un barème national proportionné aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles.
- Définie au plan national, la prestation de service est applicable sur l'ensemble du territoire et garantit donc une égalité de traitement des usagers et des gestionnaires. Elle a pour objectifs de garantir :
 - Des moyens financiers pour promouvoir l'offre d'équipements et de services
 - La qualité du service rendu aux familles
 - La pérennité pour les gestionnaires d'une contribution aux dépenses de fonctionnement de l'équipement ou du service, dans le cadre d'objectifs définis avec la Caisse
 - L'accessibilité donnée aux familles les plus modestes par la pratique de barèmes adaptés
- La directrice a accès, par l'intermédiaire du service internet CAFPRO, à certaines informations de la base allocataire de la CAF de l'Yonne, nécessaire à la détermination du tarif applicable
- La CAF aide la structure à améliorer son règlement de fonctionnement
- Elle peut apporter un soutien technique et financier pour améliorer les services de l'établissement (investissement dans un logiciel par exemple)

Avec la MSA :

- La MSA participe au financement de l'accueil des jeunes enfants en structures collectives en versant la PSU et contribue au développement de l'offre d'accueil en étant partenaire d'un contrat enfance jeunesse.
- En contrepartie de ce financement, la MSA demande à la crèche de calculer les participations familiales selon un barème national proportionné aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles.

Avec le Conseil Départemental :


- Tout établissement d'accueil du jeune enfant est soumis à une autorisation d'ouverture conditionnée par un accord délivré par le Président du Conseil Départemental
- La PMI assure un rôle important dans le contrôle et la vérification des conditions d'accueil du jeune enfant (taux d'encadrement, composition de l'équipe, normes de sécurité et d'hygiène etc)
- La référente de secteur est un interlocuteur privilégié pour toutes questions relatives aux réglementations, aux normes, au domaine médical entre autres

5. LES FORMATIONS DU PERSONNEL

L'organisme de la fonction publique territoriale compétent dans le pilotage de la formation des agents territoriaux est le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Dans notre collectivité la responsable des ressources humaines assure un rôle de conseiller et d'appui afin d'orienter les agents dans leurs choix de formations, de passage de concours, de demande de VAE etc... .

La directrice est une interlocutrice privilégiée pour les agents de la crèche Sucre d'Orge. Sa connaissance du contexte de travail du personnel, des évolutions qui peuvent impacter les compétences attendues pour la bonne tenue du poste, la rend en mesure de décliner



des orientations de formation qui tiennent compte à la fois des besoins individuels mais aussi des perspectives de développement de la structure. Elle participe ainsi au recueil des besoins et à la définition des objectifs de formation en établissement pour chaque membre de l'équipe un plan de formation annuel. Elle facilite le départ des agents concernés par les formations puis permet la mise en œuvre et le transfert des acquis dans les situations de travail.

Le CNFPT met en ligne un catalogue consultable par l'ensemble du personnel, nombreuses et variées sont les formations proposées.

6. LA COMMISSION PETITE ENFANCE, ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La Commission Petite Enfance, Ecole de Musique et de Danse, Vie associative et Culturelle est composée de délégués communautaires. Elle peut être ouverte à d'autres membres, en fonction des sujets abordés, comme par exemple aux directeurs de structure petite enfance. Elle est chargée de donner les orientations en matière de politiques éducatives territoriales à mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs. Cette commission s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative. C'est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondé sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions politiques. Elle a également un rôle dans la préparation en amont des dossiers qui seront présentées en Bureau ou Conseil Communautaire. Ainsi, toute proposition que la crèche Sucre d'Orge souhaiterait mettre en place doit cheminer par la Commission puis être délibérée et validée en Bureau ou Conseil Communautaire.


7. LES INTERVENANTS ET PARTENAIRES EXTERIEURS

- Une intervenante extérieure en musique vient à la crèche chaque vendredi après-midi de 14h30 à 15h30 pour proposer aux enfants un atelier musique avec chansons et découverte d'instruments de musique. Les enfants du groupe des Calissons rejoignent les plus grands pour participer à cette activité musicale. Elle s'attache à proposer une animation musicale au regard du planning à thèmes que nous avons établi pour l'année.
- Le dispositif passerelle avec l'école maternelle de Vermenton : nous travaillons actuellement sur un dispositif qui permettrait aux enfants de la crèche de se rendre à l'école une fois en mai et une fois en juin, l'année précédant la rentrée
- Un mercredi par mois, nous organisons avec le groupe d'enfants des Roudoudous et Pimousses présents ce jour, une sortie à la bibliothèque de Vermenton où ils peuvent pendant une petite demi-heure, découvrir l'environnement de la bibliothèque et les livres mis à leur disposition. Ils sont accompagnés par deux professionnels de la crèche et la bibliothécaire. Cette sortie est proposée exclusivement au groupe des plus âgés, en raison de leur niveau de développement et de leur acquisition de la marche.
- Une sortie à la Caserne des pompiers de Vermenton est proposée au printemps. Les enfants sont ravis de rentrer dans la peau d'un « apprenti pompier » et de s'exercer à la lance à incendie.

8. LE RELAIS CAMEL

En vue de simplifier les démarches de recherche de modes de garde et de venir en aide aux parents, le Relais Caramel a plusieurs missions :

- Informer, Conseiller : Le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE), c'est avant tout un service dédié pour écouter, informer et conseiller les parents. Comprendre et analyser leurs besoins pour mieux cibler les modes de garde adaptés à chaque situation et ainsi donner toutes les informations nécessaires pour faciliter les démarches.
- Pré-inscrire son enfant à la crèche Sucre d'Orge : Le RAPE, c'est également un guichet unique pour les démarches d'inscription en Multi-accueil. Ce service s'inscrit dans la logique de simplification du parcours des parents et de globalité de la prise en charge. Le bureau assure une permanence les lundis et jeudis de 14h à 19h.
- Accompagner les assistants maternels : Pour accompagner les assistantes maternelles dans l'accomplissement de leur mission, le Relais accueil petite enfance leur propose des temps et des lieux de rencontres réguliers pour échanger sur les bonnes pratiques, prendre du recul sur son approche professionnelle du métier.



L'agent en charge du relais CaRAMel exerce à mi-temps au relais et l'autre mi-temps à la crèche Sucre d'Orge. Cette répartition lui permet de pouvoir répondre au plus près des besoins des parents. Il connaît le fonctionnement du Multi-accueil ainsi que celui des assistants maternels.

Depuis 2016, le relais CaRAMel et le Multi-accueil ont créé un partenariat qui leur permet de partager des temps communs entre les enfants gardés par des assistants maternels et les enfants de la crèche. A ce titre, les deux entités organisent le Carnaval, une chasse aux œufs, un pique-nique et le spectacle de fin d'année ensemble. Ces moments conviviaux permettent de se rencontrer et d'échanger sur des pratiques que l'un et l'autre font au quotidien, sur un mode de garde différent.

IX. Les projets à venir

- ❖ Le mur des familles : Nous avons le souhait de créer dans chacun des groupes de la crèche un « mur des familles ». Le principe étant d'afficher des photos de la famille de chaque enfant, au mur à la hauteur des enfants. Ainsi, les enfants pourront regarder les photos de leur famille lorsqu'ils en auront besoin (sentiment de solitude, chagrin, tristesse, manque...). Ces photos permettront de faire le lien avec la maison, d'assurer une sécurité affective à l'enfant, de rendre visible la diversité et de renforcer le lien entre les parents et la structure d'accueil.
- ❖ Atelier parents-enfants : Pour l'année à venir, afin de renforcer la place des familles au sein de notre établissement et ainsi renforcer le lien parents-enfants-professionnels, les parents sont invités, s'ils le désirent, à animer des ateliers, auprès des enfants, au sein de la crèche. Ce sera l'occasion de présenter aux enfants une activité de leur choix (musique, spectacle, atelier cuisine...) et pour les enfants de partager quelque chose de nouveau. Pour les familles, ce sera l'occasion de partager un ou des savoirs.
- ❖ Création d'un potager : Dès cette année, nous allons créer avec les enfants un potager sur la terrasse de la crèche. Les enfants planteront divers légumes et fleurs, qu'ils pourront par la suite cueillir et récolter. Ce projet a pour but de favoriser l'autonomie de l'enfant en le responsabilisant, de l'accompagner dans le développement de ses cinq sens, de l'amener à respecter les autres et son environnement, de découvrir différents éléments (terre, eau...) et de développer sa curiosité, son attention et sa patience. Ainsi, l'enfant pourra découvrir la nature et ce qu'il mange dans son assiette. De cela, des ateliers autour du goût pourront être proposés en harmonie avec leur développement sensoriel. Par cette activité, nous veillerons également à sensibiliser les enfants au BIO.
- ❖ Exposition sous forme de forum : Dans le cadre du soutien à la parentalité, l'équipe a pour projet de proposer deux fois par an, un forum dans les locaux de la crèche. Un thème choisi par les parents et l'autre par l'équipe en fonction des échanges quotidiens et des sujets que nous avons avec vous. A titre d'exemple : les étapes de la diversification alimentaire, l'acquisition de la propreté, l'hygiène bucco-dentaire, « mon enfant tape que faire » etc...
- ❖ Réunion de rentrée : Une réunion de rentrée sera proposée aux parents début octobre. Ce sera une réunion d'ordre pratique et organisationnelle où les fondements de la pédagogie de la crèche, le règlement de fonctionnement, la composition de l'équipe et des binômes, le fonctionnement de chaque groupe, les projets de l'année... seront abordés avec les parents et l'ensemble de l'équipe. Elle permettra également de procéder à l'élection des parents qui souhaiteront être membre du Conseil de crèche.
- ❖ Réunion de restitution du questionnaire qualité : elle permettra d'analyser les résultats et d'échanger autour des points positifs et des axes d'améliorations à envisager.



X. Conclusion

Nous avons essayé à travers ce projet d'établissement de traduire concrètement ce qui fait la singularité de notre Multi-accueil.

Le projet est un document mis à disposition de tous : les parents, les professionnels, les partenaires. Nous vous invitons donc à le lire. A votre demande, il pourra être envoyé par mail.

Ce travail est le fruit de notre réflexion et d'un travail commun de toute l'équipe. Il n'est pas figé dans le temps et évoluera donc en fonction des besoins des enfants et des familles, des échanges et des pratiques. En effet, les enfants sont tous différents et les familles changent.

Il permet d'établir une ligne directrice commune dans notre structure. Il guide nos pratiques.

Les retours que vous pourrez nous faire sur cet outil ne le rendront que plus riche.

ANNEXE :

Le tableau ci-dessous vous permet de connaître les activités qui sont proposées à Sucre d'Orge ainsi que les objectifs qui y sont assignés.

Activités	Objectifs
<p style="text-align: center;">Jeux d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Piscine ● Jeux d'eau ● Jeux de transvasements avec un bac 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement sensoriel ● Assurance, surmonter ses peurs de l'eau ● Développement moteur : global et motricité plus fine ● Coordination motrice ● Langage ● Connaissance du corps
<p style="text-align: center;">Musique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Eveil musical le vendredi après-midi avec une intervenante extérieure ● Jeux d'écoute ● Reconnaissance de bruits familiers ● Différents instruments, de différents pays, de styles différents ● Chant 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ecoute attentive ● Développement sensoriel : ouïe ● Sensibilisation au rythme ● Coordination sensori-motrice ● Imitation ● Echange social ● Langage
<p style="text-align: center;">Motricité fine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gommettes ● Sel/Riz (bacs sensoriels) ● Crayons/feutres/craies (coloriages, dessins) ● Pâte à sel/Pâte à modeler ● Manipulations d'objets ● Encastremets (puzzles, formes) ● Enfilage de perle ● Découpage ● Collage ● Toucher (matières, formes différentes) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Coordination sensori-motrice ● Développement cognitif ● Créativité ● Concentration, attention ● Développer les perceptions tactiles ● Préhension fine ● Partager, écouter ● Activité en petit groupe ou individuel (collectif, individualisation) ● Langage ● Classification ● Découverte matériels, matériaux, matières ● Découvrir ses propres capacités, le solliciter, l'encourager, valorisation, estime de soi
<p style="text-align: center;">Langage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Lecture (livres, imagiers) ● Comptines ● Chansons ● Chansons mimées ● Marionnettes ● Jeux de doigts 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de l'imaginaire ● Développement du langage ● Manipulation (motricité fine) ● Capacité de l'enfant à exprimer ce qu'il voit, ce qu'il entend ● Observations
<p style="text-align: center;">Peinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Aux doigts ● Aux pieds ● Au corps ● Pinceau/rouleau/tampon/brosse à dents/cotons tiges 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement sensoriel ● Accepter de se salir ● Découverte ● Couleurs ● Représentation ● Motricité et motricité fine ● Langage ● Concentration, attention



	<ul style="list-style-type: none">• Repère dans l'espace• Socialisation• Valorisation de soi et de l'autre
Activités motrices : <ul style="list-style-type: none">• Danse et jeux de danse• Parcours de motricité• Toboggan• Piscine de balles• Ballons (petits et gros)• Jeux et sorties extérieurs• Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none">• Développement moteur• Surmonter ses appréhensions• Assurance de soi• Coordination motrice• Equilibre• Connaissance du corps• Relation sociale
Détente : <ul style="list-style-type: none">• Yoga• Relaxation	<ul style="list-style-type: none">• Relâcher la pression• Se concentrer• Repos
Cuisine : <ul style="list-style-type: none">• Pâtisserie/confection de gâteau• Atelier du goût• Sens du goût et du toucher	<ul style="list-style-type: none">• Développement du langage• Découverte et développement du goût• Préhension fine, matière• Socialisation• Développement des perceptions gustatives (sucré, salé, piquant...)• Eveil sensoriel : le toucher et le goût
Jeux symboliques : <ul style="list-style-type: none">• Dinette/Cuisine• Garage/voiture• Poupée	<ul style="list-style-type: none">• Imitation• Représentation du réel• Développement de l'imaginaire• Développement du langage• Schéma corporel
Sorties :	<ul style="list-style-type: none">• Contact avec l'extérieur• Espace, social, animation• Découverte de l'environnement extérieur et de la nature